



**INSTITUTION ADOUR**  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

**NATURA 2000 « L'ADOUR »**  
**Annexes du Docob du site FR7200724**



Mai 2011





## *Documents*

---

**Annexe 1** : arrêté modificatif portant constitution du Comité de pilotage du site « L'Adour »

**Annexe 2** : formulaire Standard de Données initial du site

**Annexe 3** : paramètres physico-chimiques de la qualité de l'eau

**Annexe 4** : recensement général agricole, détail par communes

**Annexe 5** : typologie des habitats naturels et semi naturels du site

**Annexe 6** : fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la Directive « Habitats »



PRÉFECTURE DES LANDES

Direction de l'Administration  
Générale et de la Réglementation  
Bureau de l'Environnement  
TÉL : 05.56.06.58.97  
PR/DAGR/2009/N° 336 - GT

Réseau Natura 2000 - Directive Habitats  
Arrêté modificatif  
portant constitution du Comité de pilotage local  
du site d'importance communautaire L'Adour (FR7200724)

Le préfet des Landes,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU le code de l'environnement, Parties Législative et Réglementaire, et notamment le chapitre IV du titre Ier du livre IV - Faune et flore, section 1 Sites Natura 2000 ;

VU la décision de la Commission européenne du 7 décembre 2004 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique, et notamment le site FR7200724 L'Adour ;

VU l'arrêté ministériel du 10 juin 2008 portant désignation du préfet coordonnateur pour le site d'importance communautaire L'Adour ;

VU les avis des services consultés ;

VU la proposition de l'Institution Adour, désignée pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200724 L'Adour ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture des Landes ;

**Arrête :**

**Article 1er** - Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs du site d'importance communautaire L'Adour (FR7200724), il est constitué un comité de pilotage local composé comme suit :

☞ Collectivités territoriales et leurs groupements concernés :

- le président du Conseil Régional d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le président du Conseil Général des Landes, ou son représentant ;

.../...

- le président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- les maires des communes concernées, ou leurs représentants :

- Département des Landes :

- Aire-sur-l'Adour,
- Angoumé,
- Audon,
- Aurice,
- Bégaar,
- Bordères-et-Lamensans,
- Candresse,
- Cauna,
- Cazères-sur-l'Adour,
- Dax,
- Duhort-Bachen,
- Goos,
- Gousse,
- Gouts,
- Grenade-sur-l'Adour,
- Hinx,
- Josse,
- Larrivière,
- Laurède,
- Méés,
- Montgaillard,
- Mugron,
- Nerbis,
- Onard,
- Orist,
- Pey,
- Pontonx-sur-l'Adour,
- Port-de-Lanne,
- Poyanne,
- Préchacq-les-Bains,
- Renung,
- Rivière-Saas-et-Gourby,
- Saint-Barthélémy,
- Saint-Etienne-d'Orthe,
- Saint-Geours-de-Maremne,
- Saint-Jean-de-Lier,
- Saint-Jean-de-Marsacq,
- Saint-Laurent-de-Gosse,
- Sainte-Marie-de-Gosse,
- Saint-Martin-de-Hinx,
- Saint-Martin-de-Seignanx,
- Saint-Maurice-sur-l'Adour,
- Saint-Paul-lès-Dax,
- Saint-Sever,
- Saint-Vincent-de-Paul,
- Saubusse,
- Siest,
- Souprosse,
- Tarnos,
- Tercis-les-Bains,

.../...

- Téthieu,
- Toulouzette,
- Vicq-d'Auribat,
- Yzosse.

▪ Département des Pyrénées-Atlantiques :

- Anglet,
- Bayonne,
- Boucau,
- Guiche,
- Lahonce,
- Mouguerre,
- Sames,
- Urçuit,
- Urt.

- Les présidents des établissements publics de coopération intercommunale concernés, ou leurs représentants :

▪ Département des Landes :

- Communauté d'agglomération du Grand Dax,
- Communauté de communes du canton d'Aire-sur-l'Adour,
- Communauté de communes du Pays Grenadois,
- Communauté de communes du canton de Montfort-en-Chalosse,
- Communauté de communes du canton de Mugron,
- Communauté de communes du Seignanx,
- Communauté de communes du Cap de Gascogne,
- Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud,
- Communauté de communes du Pays Tarusate,
- Communauté de communes du Pays d'Orthe,
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée Moyenne de l'Adour,
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Basse Vallée de l'Adour,
- Syndicat mixte d'équipement des communes des Landes (SYDEC) ;
- Syndicat Mixte du Bas Adour ;
- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Marseillon ;
- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Mugron.

▪ Département des Pyrénées-Atlantiques :

- Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz,
- Communauté de communes Nive-Adour,
- Communauté de communes du Pays de Bidache,
- Syndicat mixte d'études pour élaboration et suivi du SCOT de Bayonne et Sud des Landes,
- Syndicat intercommunal de protection des berges de l'Adour maritime et de ses affluents (SYPBAMA),
- Syndicat mixte pour l'aménagement du centre européen de fret de Bayonne - Mouguerre - Lahonce,
- le président de l'Institution Adour, ou son représentant ;
- le président du Pays Adour Landes Océanes, ou son représentant ;
- le président du Pays Adour Chalosse Tursan, ou son représentant.

.../...

↳ Services et établissements publics de l'Etat :

- le préfet des Landes, ou son représentant ;
- le préfet des Pyrénées-Atlantiques ou son représentant ;
- le directeur régional de l'environnement d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture des Landes, ou son représentant ;
- le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, ou son représentant ;
- le directeur interdépartemental des affaires maritimes des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, ou son représentant ;
- le directeur de l'agence départementale des Landes de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- le directeur de l'agence départementale des Pyrénées-Atlantiques de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- le directeur départemental de la jeunesse et des sports des Landes, ou son représentant ;
- le directeur départemental de la jeunesse et des sports des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- le directeur du centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le délégué régional Sud-Ouest de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ou son représentant ;
- le délégué interrégional Aquitaine Midi-Pyrénées de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, ou son représentant ;
- le délégué régional de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ou son représentant ;
- la déléguée régionale Aquitaine du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, ou son représentant.

↳ Organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux, concessionnaires d'ouvrages publics, gestionnaires d'infrastructures :

- le président de la Chambre d'Agriculture des Landes, ou son représentant ;
- le président de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- le président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, ou son représentant ;
- le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, ou son représentant ;
- le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant,
- le président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), ou son représentant ;
- le président du groupement des producteurs autonomes d'énergie, région Sud-Ouest, ou son représentant ;
- le directeur de la Société A'Liénor, ou son représentant ;
- le directeur de la Société Total Infrastructures Gaz France (TIGF), ou son représentant ;
- le directeur de la Société des Autoroutes du Sud de la France, ou son représentant ;
- le directeur régional de la Société Réseau Ferré de France, ou son représentant.

.../...



↳ Associations, usagers :

- le président de la fédération des Landes pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant ;
- le président de la fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant ;
- le président de l'Association MIGRADOEUR, ou son représentant ;
- le président de l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets sur le domaine public fluvial des Landes, ou son représentant ;
- le président de l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets sur le domaine public fluvial des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- le président de l'association interdépartementale agréée des pêcheurs professionnels en eau douce du bassin de l'Adour et versant côtier ;
- le président de la fédération départementale des chasseurs des Landes, ou son représentant ;
- le président du Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le président de la fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le président du comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Bayonne, ou son représentant ;
- le président du comité départemental du tourisme des Landes, ou son représentant ;
- le président du comité départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- la présidente du comité départemental de la randonnée pédestre des Landes, ou son représentant ;
- le président du comité départemental de la randonnée pédestre des Pyrénées-Atlantiques, ou son représentant ;
- la présidente du comité régional d'Aquitaine de canoë-kayak, ou son représentant ;
- le président de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest, Association des Landes (SEPANSO-LANDES), ou son représentant ;
- le président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Délégation Aquitaine, ou son représentant ;
- le président de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans les Landes (SEPAN-LANDES), ou son représentant ;
- le président de l'Association Les Amis de la Terre des Landes, ou son représentant ;
- le président de l'Association Landes Nature, ou son représentant ;
- le président de l'Association Barthes Nature, ou son représentant ;
- le président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx Adour, ou son représentant ;
- le président de l'Association Val d'Adour Maritime, ou son représentant ;
- le président de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest Pays Basque (SEPANSO), ou son représentant ;
- le président du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine, ou son représentant.

↳ Personnalités qualifiées :

- le président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Aquitaine, ou son représentant ;
- Madame Nathalie CAILL-MILLY, responsable du laboratoire halieutique d'Aquitaine de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ;

.../...



- le directeur de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Unité de recherches en hydrobiologie de Saint-Pée-sur-Nivelle, ou son représentant ;
- le directeur du Groupement de Bordeaux du Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts (CEMAGREF), ou son représentant ;
- le directeur de l'Institut des Milieux Aquatiques de Bayonne, ou son représentant ;
- le directeur du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, ou son représentant ;

**Article 2** - Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage.

A défaut, la présidence du comité est assurée par le préfet, ou son représentant.

**Article 3** - Le comité se réunit à l'initiative du président ou, le cas échéant, du préfet.

Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte réunie à l'initiative du président, lequel en rendra compte en séance plénière.

Le comité peut appeler à titre consultatif et pour des questions déterminées des personnalités ou des représentants d'organismes qualifiés susceptibles de l'éclairer.

**Article 4** - L'arrêté préfectoral du 8 janvier 2009 portant constitution du comité de pilotage local du site Natura 2000 FR7200724 L'Adour est abrogé.

**Article 5** - Les secrétaires généraux des préfectures des Landes des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 juin 2009.

Le préfet,

Pour le préfet :  
Le secrétaire général,



Vincent ROBERTI

## NATURA 2000 FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)  
POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET  
COMMUNAUTAIRE (SIC)  
ET  
POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

I.1. TYPE	I.2. CODE DU SITE	I.3. DATE DE COMPILATION	I.4. MISE A JOUR
E	FR7200724	199511	200705

I.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000  
CODE DE SITES NATURA 2000  
FR7200720

I.6. RESPONSABLE(S):  
DIREN Aquitaine / SPN-IEGB-MNHN

I.7. APPELLATION DU SITE:  
L'ADOUR

I.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:	DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:
200307	

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:	DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:
---------------------------------------	--

### 2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE	LATITUDE
W 1 3 19	43 42 42
W/E (Greenwich)	

2.2. SUPERFICIE (HA):

2100,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (m):

MINIMUM	MAXIMUM	MOYENNE
0	78	

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS	NOM DE LA RÉGION	% COUVERT
FR613	Landes	97
FR615	Pyrénées-Atlantiques	3

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine  Atlantic  Boreal  Continentale  Macaronésienne  Méditerranéenne

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D'HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
6430	30	B	C	B	B
1140	2	C	C	B	C
1130	2	B	B	B	C
1210	1	C	C	B	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l'Article 4 de la Directive 79/409/CEE  
et  
figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE  
et  
évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE				
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolément	Global	
			Nidific.	Hivern.	Etape				

1356 Mustela lutreola P C B C B

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolément	Global
			Nidific.	Hivern.	Etape			

1095 Petromyzon marinus P B B C B  
1102 Alosa alosa P B B C A  
1103 Alosa fallax P B B C B  
1106 Salmo salar P C B C C

Code du site: FR7200724

NATURA 2000 Formulaire

2 / 5

1096	Lampetra planeri	P		D	B	C	B
1099	Lampetra fluviatilis	P		C	B	A	B
1126	Chondrostoma toxostoma	P		C	B	C	B

**3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

**3.2.g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

CODE	NOM	POPULATION	EVALUATION DU SITE			
			Population	Conservation	Isotement	Globale
1607	Angelica heterocarpa	P	B	B	A	B

**3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune**

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

R6a10:

**4. DESCRIPTION DU SITE**

**4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE**

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	98
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	2
<b>Couverture totale</b>	<b>100 %</b>

**Autres caractéristiques du site**

Lit mineur d'un grand fleuve.  
Divagations du lit moyen et amont avec création régulière d'ilots de galets et de bras morts.  
Les pourcentages de couverture des habitats sont proposés à titre provisoire et restent approximatifs.

**4.2. QUALITE ET IMPORTANCE**

Fleuve important pour les poissons migrateurs.

**4.3. VULNERABILITE**

Assurer une bonne qualité des eaux, interdire les extractions dans le lit mineur, favoriser les conditions de franchissement à l'avalaison comme à la dévalaison (aménagement des barrages infranchissables).

**4.4. DESIGNATION DU SITE**

**4.5. REGIME DE PROPRIETE**

DPF.

**4.6. DOCUMENTATION**

Code du site: FR7200724

NATURA 2000 Formulaire

3 / 5

## 5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

### 5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

### 5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

désignés au niveau international:

### 5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

## 6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

### 6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
200	A B C		+ 0 -
507	A B C		+ 0 -
520	A B C		+ 0 -
701	A B C		+ 0 -
900	A B C		+ 0 -
210	A B C		+ 0 -
790	A B C		+ 0 -
890	A B C		+ 0 -
979	A B C		+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

CODE	INTENSITÉ	INFLUENCE
100	A B C	+ 0 -
161	A B C	+ 0 -
300	A B C	+ 0 -

### 6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

## 7. CARTE DU SITE

- Carte physique

Code du site: FR7200724

NATURA 2000 Formulaire

4 / 5

N° NATIONAL DE LA  
CARTE

IGN 62

ECHELLE

100000

PROJECTION

Lambert Conformal  
Centre (FR)

DONNEES NUMERISEES  
DISPONIBLES(\*)

(\*) Référence à l'existence de données numérisées

- Photographie(s) aérienne(s) jointes(s):

## 8. DIAPOSITIVES



Altérations	Paramètres	Effets
<b>Macropolluants</b>		
1- Matières organiques et oxydables	O2, %O2, DBO5, DCO, COD, NKJ, NH4+	Consomment l'oxygène de l'eau
2 - Matières azotées (hors nitrates)	NH4+ , NKJ, NO2-	Nourrissent les proliférations d'algues
3 - Nitrates	NO3-	Gênent la production d'eau potable
4 - Matières phosphorées	PO4 <sup>3-</sup> , Ptotal	Provoquent proliférations d'algues
5 - Particules en suspension	MES, turbidité, transparence SECCHI	Troublent l'eau –maladies et asphyxie des poissons
7 - Température	Température	Perturbe la vie aquatique
9 - Acidification	pH, aluminium dissous	Perturbe la vie aquatique
10 - Phytoplancton	Chlorophylle a + phéopigments, algues, %O2 et pH,	Trouble l'eau et fait varier oxygène et acidité
<b>Micropolluants non synthétiques (métaux)</b>		
12 - Métaux (sur bryophytes)	Mercuré, Cadmium, Chrome, Plomb, Nickel, Zinc, Cuivre	Indiquent pollution de l'eau par les métaux
13 - Micropolluants minéraux	Mercuré, Cadmium, Chrome, Plomb, Nickel, Zinc, Cuivre, Arsenic,..	Empoisonnent les êtes vivants
<b>Micropolluants synthétiques</b>		
14 - Pesticides	Atrazine, Simazine, Lindane, Diuron (36 substances)	Empoisonnent les êtes vivants
15 - Micropolluants organiques	HAP, PCB, Tétrachloroéthylène (63 substances)	Empoisonnent les êtes vivants
<b>Autres altérations</b>		
6 - Couleur		
8 - Minéralisation		Modifie la salinité de l'eau
11 - Micro-organismes		Gênent la production d'eau potable et la baignade

Pour chaque altération, est calculé un indice qui détermine la classe de qualité. Cet indice correspond à l'indice le plus faible des paramètres constitutifs de l'altération. L'échelle indicielle comprend 5 classes, de « très bonne qualité » à « Qualité très mauvaise ».

Nitrates											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron	NIVE								74	74
200200	Urt	ADOUR	59	64	58	59	53	56	53	57	55
219000	Saint-Pandélon	LUY	41	42	23	23	36	33	38	37	37,5
222000	Dax	ADOUR	52	55	37	28	50	37	44	46	45
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	52	54	37	27	50	37	44	45	44,5
223210	N124	LUZOU	66	70	69	67	69		66	68	67
224000	Bégaar	MIDOUZE	54	57	51	53	54	49	54	52	53
229200	Onard	ADOUR	45	51	37	48	44	34	39	35	37
230000	St-Sever	GABAS	34	40	11	8	21	29	24	32	28
230990	Augreilh	ADOUR	43	50	36	34	37	36	46	35	40,5
231050	Larrivière	BAHUS	37	38	11	21	34	28	26	24	25
231500	Cazères D65	ADOUR	41	53	39	21	49	36	41	38	39,5
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	49	31	49	37	49	25	48	39	43,5

Prolifération végétale											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron	NIVE				80	84	80	84	80	82
200200	Urt	ADOUR	80	61	89	80	80	80	80	80	80
219000	Saint-Pandélon	LUY	87	84	98	96	84	84	83	84	83,5
222000	Dax	ADOUR	77	85	86	73	84	84	84	86	85
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	91	92	89	94	87	89	87	85	86
223210	N124	LUZOU	93	93	97	97	95	97	93	97	95
224000	Bégaar	MIDOUZE	93	92	93		91	89	93	93	93
229200	Onard	ADOUR	87	80	91	84	80	80	80	83	81,5
230990	Augreilh	ADOUR	68	60	95	89	80	80	74	80	77
230000	Montaut	GABAS	84	72	84	84	80	80	79	84	81,5
231050	Larrivière	BAHUS	64	68	94	93	64	78	80	84	82
231500	Cazères D65	ADOUR	66	72	80	72	80	80	80	83	81,5
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	76	92	95	95	80	83	82	84	83

Micropolluants minéraux											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
200200	Urt	ADOUR	45	66	59	59	54	54	56	60	58
219000	Saint-Pandélon	LUY						59	84	64	74
222000	Dax	ADOUR	49	71	59	61	58	26	59	51	55
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	73	64	64	62	75	38	41	62	51,5
223210	N124	LUZOU	29	32	12	37	5	2	3		3
224000	Bégaar	MIDOUZE	1	77	71	58	64	50	54	65	59,5
229200	Onard	ADOUR	92	67	59	59	61	43	34	57	45,5
230000	Montaut	GABAS								63	63
230990	Augreilh	ADOUR	59	3	57	49	79	46	50	4	27
231050	Larrivière	BAHUS	47	74	59	74	79	98	86	60	73
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	49	61	79	74	74	82	75	79	77

Pesticides											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198750	Ustaritz	NIVE								79	79
200200	Urt	ADOUR								76	76
219000	Saint-Pandélon	LUY	34	57	40	55	59	69	59	41	50
222000	Dax	ADOUR	2	52	51	57	55	56	78	53	66
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR								79	79
229200	Onard	ADOUR	21	38	49	53	56	71	76	67	71,5
230000	Montaut	GABAS								57	57
231000	Saint-Sever	ADOUR									
231050	Larrivière	BAHUS	22	48	38	53	71	75	61	36	48,5
231500	Cazères D65	ADOUR								57	57
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	2	2	48	63	76				

évolution des paramètres de la qualité physico-chimique de l'eau sur les stations de l'Adour et affluents (Observatoire de l'eau, 2010)

évolution des paramètres de la qualité physico-chimique de l'eau sur les stations de l'Adour et affluents (Observatoire de l'eau, 2010)

Matières phosphorées											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron (Bayonne)	NIVE				39	68	36	53	68	60,5
200200	Urt	ADOUR	52	44	42	53	58	72	72	52	62
219000	Saint-Pandélon	LUY		48	71	70	65	51	64	45	54,5
222000	Dax	ADOUR	53	41	38	47	53	31	38	56	47
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	50	59	32	40	59	42	10	53	31,5
223210	N124	LUZOU	77	67	58	50	76	55	80	68	74
224000	Bégaar	MIDOUZE	50	44	38	44	45	39	40	49	44,5
229200	Onard	ADOUR	57	57	20	57	47	59	55	51	53
230000	St-Sever	GABAS	0	53	22	60	5	36	44	55	49,5
230990	Augreilh	ADOUR		55	73	76	75	55	63	68	65,5
231050	Larrivière	BAHUS		9	51	68	68	47	25	53	39
231500	Cazères D65	ADOUR	4	55	23	38	57	58	52	56	65,5
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR		71	77	79	58	56	51	72	61,5

Matières en suspension (PAES)											
Id_point	Libellé_ouvrage	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron	NIVE				1	73	0	30	5	17,5
200200	Urt	ADOUR	35	5	64	63	37	61	60	1	30,5
219000	Saint-Pandélon	LUY	16	1	35	2	42	1	23	7	15
222000	Dax	ADOUR	1	62	1	32	0	0	60	54	57
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	1	66	1	20	0	0	52	30	41
223210	N124	LUZOU	51	79	46	72	77	73	77	73	75
224000	Bégaar	MIDOUZE	12	58	45		40	55	52	48	50
229200	Onard	ADOUR	9	62	20	58	3	62	64	6	35
230000	Montaut	GABAS	1	45	1	42	0	0	66	49	57,5
230990	Augreilh	ADOUR	1	1	1	52	67	0	18	4	11
231050	Larrivière	BAHUS	1	28	2	40	43	0	0	49	24,5
231500	Cazères D65	ADOUR	1	9	1	48	0	0	66	0	33
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	1	1	58	42	61	0	10	25	17,5

Matières azotées											
Id_point	Nom2	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron (Bayonne)	NIVE				75	68	60	39	43	41
200200	Urt	ADOUR	53	61	54	75	70	76	76	69	72,5
219000	Saint-Pandélon	LUY	54	52	70	65	55	70	71	59	65
222000	Dax	ADOUR	45	42	50	37	57	55	51	46	48,5
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	40	42	62	55	55	65	60	48	54
223210	N124	LUZOU	47	44	43	28	45	28	32	32	32
224000	Bégaar	MIDOUZE	36	36	34	26	42	53	34	21	27,5
229200	Onard	ADOUR	70	53	75	67	74	73	76	62	69
230000	St-Sever	GABAS	64	51	34	73	52	62	73	62	67,5
230990	Augreilh	ADOUR	66	62	61	77	76	76	75	71	73
231050	Larrivière	BAHUS	50	69	37	68	64	50	70	54	62
231500	Cazères D65	ADOUR	69	48	76	66	75	76	76	66	71
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	51	55	76	78	77	62	74	73	73,5

Matières organiques et oxydables											
Id_point	Nom	Rivière	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne 2006-2007
198600	L'Aviron (Bayonne)	NIVE				11		15	19	17	18
200200	Urt	ADOUR	53	50	27	83	55	74	50	50	50
219000	Saint-Pandélon	LUY	71	39	71	57	46	53	63	39	51
222000	Dax	ADOUR	38	25	18	34	46	32	26	9	17,5
223000	St-Vincent de Paul	ADOUR	11	11	32	35	50	43	25	45	35
223210	N124	LUZOU	55	57	53	22	50	23	34	34	34
224000	Bégaar	MIDOUZE	15	6	2	4	25	2	3	9	6
229200	Onard	ADOUR	71	58	65	66	52	54	67	32	49,5
230000	St-Sever	GABAS	26	54	51	62	27	52	58	3	30,5
230990	Augreilh	ADOUR	46	38	62	70	77	60		37	37
231050	Larrivière	BAHUS	30	52	29	50	57	36	24	6	15
231500	Cazères D65	ADOUR	67	62	48	51	58	61	54	34	44
231900	Aire sur l'Adour	ADOUR	54	38	75	44	61	52	14	73	43,5

RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE : EVOLUTION DE 1979 à 2000 PAR COMMUNE									
COMMUNE	SUP_IRRIGA_SUP79	SUP_IRRIGA_SUP88	SUP_IRRIGA_SUP2000	SI_SUP79	SI_SUP88	SI_SUP2000	SI_MAIS_SUP79	SI_MAIS_SUP88	SI_MAIS_SUP2000
AUDON	149	259	285	118	233	271	107	206	268
AURICE	304	579	586	301	549	542	192	420	402
BAS-MAUCO	232	284	252	171	278	235	170	229	208
BEGAAR	262	460	587	228	423	524	172	345	388
BORDERES-ET-LAMENSANS	74	432	538	1	428	496	1	372	448
CANDRESSE	128	117	136	56	115	91	49	78	41
CAUNA	379	613	631	362	541	488	260	407	362
CAZERES-SUR-L'ADOUR	65	497	444	46	451	417	46	377	364
DAX	129	79	65	96	78	54	52	50	39
DUHORT-BACHEN	308	447	688	210	401	531	204	388	499
GOOS	384	531	544	320	486	437	275	425	405
GOUSSE	56	99	138	33	77	112	30	70	112
GOUTS	196	283	313	188	266	274	175	244	236
GRENADE-SUR-L'ADOUR	269	482	725	210	453	635	169	326	429
HINX	407	379	332	142	330	305	129	276	219
JOSSE	233	290	389	222	283	349	176	179	134
LARRIERE	137	498	478	89	423	389	83	362	295
LAUREDE	1	67	1	1	49	1	1	28	1
MEES	120	214	159	95	159	129	86	113	82
AIRE-SUR-L'ADOUR	188	872	1495	116	852	1359	99	733	1229
ANGOUME	30	37	1	17	36	1	1	1	1
MONTGAILLARD	176	352	399	110	296	313	99	257	270
MUGRON	132	244	257	94	197	169	76	172	128
NERBIS	24	41	44	13	41	39	12	41	39
ONARD	163	293	382	138	277	347	133	277	339
ORIST	41	82	160	34	63	117	30	36	105
PEY	41	84	71	37	52	71	13	35	55
PONTONX-SUR-L'ADOUR	351	400	470	295	371	448	243	316	361
PORT-DE-LANNE	94	121	298	40	118	201	22	53	144
POYANNE	36	41	56	20	40	50	17	29	38
PRECHACQ-LES-BAINS	224	267	200	172	218	166	144	209	159
RENUING	1	309	553	1	246	504	1	222	412
RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY	204	247	204	119	242	191	112	209	185

SAINT-BARTHELEMY	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-ETIENNE-D'ORTHE	80	92	162	76	91	142	19	62	116
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	613	909	1021	598	838	868	559	594	706
SAINT-JEAN-DE-LIER	166	259	413	150	248	342	112	227	325
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	426	711	624	410	579	502	327	408	387
SAINT-LAURENT-DE-GOSSE	1	44	196	1	33	120	1	29	91
SAINT-MARTIN-DE-HINX	0	44	145	0	33	126	0	1	105
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	2	50	34	2	18	22	0	0	1
SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR	371	400	491	219	351	416	203	253	326
SAINT-PAUL-LES-DAX	334	421	396	311	409	362	289	301	292
SAINT-SEVER	886	1354	1825	602	1235	1567	531	1065	1365
SAINT-VINCENT-DE-PAUL	278	257	195	257	254	191	221	191	129
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	1	58	173	1	40	78	0	22	61
SAUBUSSE	195	333	338	144	255	315	132	179	286
SIEST	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUPROSSE	1239	1602	1734	1168	1524	1504	1041	1293	1140
TARNOS	5	9	9	5	9	9	0	0	0
TERCIS-LES-BAINS	20	51	79	1	46	79	0	39	68
TETHIEU	256	273	298	173	220	297	148	213	285
TOULOUZETTE	436	621	767	317	571	680	287	509	539
VICQ-D'AURIBAT	73	180	148	41	160	145	34	155	131
YZOSSE	115	80	125	67	41	63	57	29	34
BAYONNE	18	31	23	15	18	18	0	0	0
BOUCAU	1	1	0	1	1	0	0	0	0
ANGLET	36	18	12	19	12	12	0	0	0
GUICHE	0	12	32	0	11	29	0	0	1
LAHONCE	1	0	1	0	0	1	0	0	0
MOUGUERRE	0	0	1	0	0	1	0	0	0
SAMES	0	37	275	0	17	213	0	0	168
URCUIT	0	1	0	0	1	0	0	0	0
URT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11091</b>	<b>17848</b>	<b>21398</b>	<b>8673</b>	<b>16087</b>	<b>18358</b>	<b>7340</b>	<b>13055</b>	<b>14953</b>

• RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE 2000 : TYPES DE CULTURE DES SURFACES AGRICOLES DES COMMUNES DU SITE NATURA 2000 « L'ADOUR » (Ha)

•

•

COMMUNE	EXP2000	SAU_SUP2000	TERLAB_SUP2000	CERE_SUP2000	FOUR_SUP2000	STH_SUP2000	MAIS_SUP2000	LEG_PTER_SUP2000	CULTPER_SUP2000
AUDON	17	382	373	328	13	6	320	0	0
AURICE	36	844	803	539	138	35	530	67	1
BAS-MAUCO	11	326	315	247	10	10	247	34	0
BEGAAR	28	720	648	437	142	71	432	67	0
BORDERES-ET-LAMENSANS	23	778	760	551	106	17	546	1	0
CANDRESSE	18	422	324	218	146	96	218	13	0
CAUNA	27	721	683	438	122	35	426	59	0
CAZERES-SUR-L'ADOUR	29	957	928	668	115	26	663	34	0
DAX	29	317	229	183	91	78	183	12	0
DUHORT-BACHEN	42	1629	1528	1062	257	73	974	1	0
GOOS	27	675	623	500	74	49	500	1	1
GOUSSE	9	187	183	157	1	1	157	0	0
GOUTS	23	376	371	301	13	5	291	31	0
GRENADE-SUR-L'ADOUR	44	1134	1080	605	246	42	591	121	1
HINX	33	646	587	407	92	45	407	50	13
JOSSE	18	460	392	147	136	65	147	130	1
LARRIVIERE	28	1005	950	603	203	52	601	89	0
LAUREDE	16	267	236	161	79	27	159	0	1
MEES	18	258	225	94	87	30	92	24	0
AIRE-SUR-L'ADOUR	106	3260	2988	2184	550	256	2152	68	0
ANGOUME	7	149	98	82	52	50	82	0	0
MONTGAILLARD	39	976	892	663	177	82	651	43	0
MUGRON	64	1217	1051	768	279	147	758	1	1
NERBIS	11	186	162	128	32	17	128	0	0
ONARD	27	488	468	419	19	18	418	1	0
ORIST	35	828	650	414	332	165	409	0	1
PEY	45	788	602	414	255	176	412	20	1
PONTONX-SUR-L'ADOUR	40	803	654	443	191	145	437	106	0
PORT-DE-LANNE	25	553	461	296	136	55	294	34	34
POYANNE	34	548	501	386	91	31	379	1	0
PRECHACQ-LES-BAINS	19	300	263	220	32	28	220	1	1
RENUNG	33	1181	1076	748	259	101	743	54	2



RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY	39	495	339	250	180	153	247	9	0
SAINT-BARTHELEMY	3	26	1	1	3	3	1	0	1
SAINT-ETIENNE-D'ORTHE	36	666	469	343	251	184	341	13	9
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	49	1220	1108	759	86	61	750	87	12
SAINT-JEAN-DE-LIER	22	576	504	435	65	65	432	1	7
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	40	1141	1044	706	193	82	706	45	13
SAINT-LAURENT-DE-GOSSE	37	695	583	385	220	102	383	1	1
SAINT-MARTIN-DE-HINX	58	924	790	587	217	126	587	1	1
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	82	1262	1089	718	415	161	715	9	1
SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR	15	543	521	347	54	15	344	59	0
SAINT-PAUL-LES-DAX	52	761	587	394	225	170	385	72	0
SAINT-SEVER	97	2921	2664	1982	450	249	1945	185	0
SAINT-VINCENT-DE-PAUL	23	437	278	169	170	157	164	65	0
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	62	979	799	610	287	167	606	11	7
SAUBUSSE	26	615	434	312	214	177	310	11	1
SIEST	4	99	71	52	31	27	52	0	0
SOUPROSSE	81	1983	1895	1306	156	58	1278	265	18
TARNOS	40	359	254	146	167	84	145	13	1
TERCIS-LES-BAINS	22	314	205	158	127	108	158	1	0
TETHIEU	14	486	419	347	90	66	346	0	0
TOULOUZETTE	31	947	882	592	126	63	591	124	1
VICQ-D'AURIBAT	10	201	190	154	11	11	154	1	0
YZOSSE	18	346	243	193	113	86	193	26	0
BAYONNE	55	220	96	48	123	100	48	21	17
BOUCAU	11	47	24	14	27	21	14	1	1
ANGLET	39	315	168	145	143	135	135	10	2
GUICHE	50	1411	855	385	929	534	381	0	17
LAHONCE	31	194	129	94	85	64	94	0	0
MOUGUERRE	60	499	150	51	430	337	46	0	1
SAMES	35	1001	894	695	185	77	695	1	26
URCUIT	54	314	92	24	289	221	24	0	0
URT	38	694	344	138	528	348	135	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2195</b>	<b>46072</b>	<b>39225</b>	<b>27351</b>	<b>11066</b>	<b>6246</b>	<b>26972</b>	<b>2096</b>	<b>196</b>

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
<b>HABITATS LITTORAUX ET HALOPHILES</b>								
	Estuaires					13.2 et 11.2	1130-1	
	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse					14	1140	
	<b>Végétation enracinée des eaux saumâtres, eury- à polyhalines</b>	<b><i>Ruppiaetea maritimae</i></b>						
E	Groupements saumâtres à Ruppia maritime	<i>Ruppia maritima</i> <i>Charetea fragilis</i>	A définir	<i>Ruppia maritima</i> <i>Chara sp.</i>	59.0.1.0.1 et 18	23.211	1150*-1	
E	Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	<i>Ammophilon arenariae</i> et <i>Honckenyo latifoliae</i> - <i>Elymion arenarii</i>	A définir	<i>Elymus farctus subsp. boreali-atlanticus</i> <i>Eryngium maritimum</i> <i>Euphorbia paralias</i> <i>Calystegia soldanella</i> <i>Cakile maritima</i>	25.0.1.0.1.2 et 33	16.211	2110-1	
	<b>Végétations des prés salés</b>	<b><i>Asteretea tripolii</i></b>						
E	Prés salés du bas schorre	<i>Puccinellion maritimae</i>	<i>Triglochino maritimi</i> - <i>Limonietum humilis</i>	<i>Puccinellia maritima</i> <i>Triglochin maritimum</i> <i>Juncus maritimus</i>	9.0.1.0.1	15.3	1330-1	
E	Prés salés du haut schorre engorgés d'eau saumâtre avec apports phréatiques usuels	<i>Glauco maritimae</i> - <i>Juncion maritimi</i>	<i>Junco maritimi</i> - <i>Caricetum extensae</i>	<i>Juncus maritimus</i> <i>Carex extensa</i> <i>Juncus acutus</i> <i>Glaux maritima</i>	9.0.1.0.3	15.3	1330-3	
	Enrochement à Crithme maritime	<i>Crithmo maritimi</i> - <i>Armerion maritimae</i> ?	A définir	<i>Crithmum maritimum</i>	9.0.2.0.2 ?	?		
<b>HABITATS AQUATIQUES DES EAUX DOUCES</b>								
	Eau douce des cours d'eau soumis à marée					13.12		
	Eau stagnante eutrophe					22.13		
	Zone à Barbeaux					24.14		
	Zone à Brèmes					24.15		
	Banc de graviers sans végétation					24.21		
	Banc de sable sans végétation					24.31		
	Dépôts nus d'alluvions fluviales limoneuses					24.51		

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
	Affleurements de la roche mère					?		
	<b>Voiles flottants de plantes annuelles</b>	<b><i>Lemnetea minoris</i></b>						
M	Voiles flottants des eaux stagnantes eutrophes à lentilles d'eau	<i>Lemnion minoris</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Lemna minor</i> <i>Azolla filiculoides</i> <i>Lemna polyrrhiza</i> <i>Wolffia arrhiza</i>	37.0.1.0.1	(22.12 et 22.13) x 22.41	[3150-3] [3150-4]	3150-3 flottants en contexte de plan d'eau "naturels" 3150-4 flottants en contexte de rivières, canaux ou fossés des marais naturels
E	Voile flottant monospécifique invasif à <i>Azolla</i> fausse fougère	<i>Lemnion minoris</i>	A définir	<i>Azolla filiculoides</i>	37.0.1.0.1	(22.12 et 22.13) x 22.41	[3150-3] [3150-4]	
E	Voile flottant monospécifique à Petite lentille d'eau	<i>Lemnion minoris</i>	A définir	<i>Lemna minor</i>	37.0.1.0.1	(22.12 et 22.13) x 22.41	[3150-3] [3150-4]	
	<b>Herbiers enracinées des eaux douces</b>	<b><i>Potametea pectinati</i></b>						
M	Herbiers aquatiques à structure complexe (éléments flottants et submergés) des eaux stagnantes profondes, mésotrophes à eutrophes	<i>Nymphaeion albae</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Nuphar lutea</i> <i>Nymphaea alba</i> <i>Myriophyllum verticillatum</i> <i>Potamogeton natans</i> <i>Persicaria amphibia</i> (forme aquatique) ( <i>Myriophyllum spicatum</i> )	55.0.1.0.1	(22.12 et 22.13) x(22.42 et 22.43)		
E	Herbiers aquatiques flottants à Nénuphar jaune	<i>Nymphaeion albae</i>	<i>Nymphaeion albae</i> - <i>Nupharetum pumilae</i> Nowinski 1928	<i>Nuphar lutea</i> ( <i>Ceratophyllum demersum</i> )	55.0.1.0.1	22.13 x 22.431		
M	Herbiers aquatiques plus ou moins pionniers des eaux stagnantes à faiblement courantes peu profondes, mésotrophes à eutrophes	<i>Potamion pectinati</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Potamogeton pectinatus</i> <i>P. perfoliatus</i> <i>P. crispus</i> [ <i>P. lucens</i> ] [ <i>P. trichoides</i> ] [ <i>P. berchtoldii</i> ] [ <i>P. obtusifolius</i> ] <i>Myriophyllum spicatum</i> <i>Ceratophyllum demersum</i> <i>Zannichellia palustris</i>	55.0.1.0.2	(22.12 et 22.13) x(22.42 et 22.43)	[3150] [3260] [-]	3150. En contexte eutrophe de plan d'eau, fossés et canaux. 3260 En contexte de rivières des étages

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
				<i>Najas sp.</i> <i>Ranunculus circinatus</i> <i>Elodea canadensis</i> <i>(Callitriche platycarpa)</i>				planitiaire à montagnard.
E	Herbier aquatique invasif à <i>Myriophyllum aquaticum</i>	<i>Potamion pectinati</i>	A définir	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	55.0.1.0.2	22.13 x 22.42		
E	Herbier aquatique invasif des eaux claires et relativement eutrophes à Elodées	<i>Potamion pectinati</i>	A définir	<i>Elodea canadensis</i> <i>Elodea nuttallii</i>	55.0.1.0.2	22.13 x 22.42		
E	Herbier à Cornifle submergé	<i>Potamion pectinati</i>	Proche du <i>Ceratophylletum demersi</i> ? <i>(Hydrocharition morsus-ranae ?)</i>	<i>Ceratophyllum demersum</i>	55.0.1.0.2	(22.12 et 22.13) x ? 22.41	[3150 (-2 et -4)]	3150-2 En contexte d'étangs à macrophytes submergé 3150-2 et 4 En contexte de rivières, canaux et fossés avec végétation submergée
E	Herbiers aquatiques des eaux peu profondes mésotrophes à Potamot noueux	<i>Potamion pectinati</i>	A définir	<i>Potamogeton nodosus</i>	55.0.1.0.2	(22.12 et 22.13) x 22.422	3260-5	
E	Herbiers aquatiques des eaux peu profondes mésotrophes à Potamot filiforme	<i>Potamion pectinati</i>	<i>Potamogetonnetum trichoidis</i> (J. R. Tüxen in Tüxen 1965)?	<i>Potamogeton trichoides</i>	55.0.1.0.2	(22.12 et 22.13) x 22.422	3260-5	
M	Herbiers aquatiques des rivières eutrophes d'aval dominées par des Renoncules et des Potamots	<i>Batrachion fluitantis</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Ranunculus fluitans</i> <i>Myriophyllum spicatum</i> <i>Potamogeton nodosus</i>	55.0.1.0.5	(24.14 et 24.15) x 24.4	3260-5	
M	Herbiers aquatiques des eaux peu profondes, calmes, stagnantes à faiblement courantes, mésotrophes à eutrophes	<i>Ranunculion aquatilis</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Callitriche sp.</i> <i>Ranunculus aquatilis</i>	55.0.1.0.4	(22.12 et 22.13) x 22.432	3260-6	
E	Herbier aquatique à callitriches	<i>Ranunculion aquatilis</i>	A définir	<i>Callitriche</i> div. sp.	55.0.1.0.4	(22.12 et 22.13) x 22.432	3260-6	

**VEGETATIONS PALUSTRES ET FONTINALES**

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
	<b>Roselières et cariçaies</b>	<b><i>Phragmiti australis-Magnocaricetea elatae</i></b>						
<b>M</b>	<b>Roselières</b>	<b><i>Phragmition communis</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Phragmites australis</i> <i>Schoenoplectus lacustris</i> <i>Typha latifolia</i> <i>Typha angustifolia</i> <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Sparganium erectum</i> <i>Thelypteris palustris</i> <i>(Glyceria maxima)</i></b>	51.0.1.0.1	53.11		
E	Roselières dulçaquicoles à Roseau commun	<i>Phragmition australis</i>	<i>Phragmitetum australis</i>	<i>Phragmites australis</i>	51.0.1.0.1	53.11		
E	Roselières à Massette à larges feuilles	<i>Phragmition communis</i>	Proches du <i>Sparganio erecti-Typhaetum latifoliae</i> (Hueck 1941) Schmidt 1980 ?	<i>Typha latifolia</i>	51.0.1.0.1	53.13		
E	Roselière à Scirpe triquètre	<i>Phragmition communis</i>	A définir	<i>Scirpus triqueter</i>	51.0.1.0.1	53.17		
<b>M</b>	<b>Communautés des rives des fleuves et des rivières</b>	<b><i>Phalaridion arundinaceae</i> ?</b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Phalaris arundinacea</i> Etc.</b>	<b>51.0.1.0.3 ?</b>	<b>53.16</b>	<b>[6430-4] [-]</b>	<b>Selon le type d'association identifiée</b>
E?	Communauté riveraine des fleuves et rivières dominée par la Baldingère	<i>Phalaridion arundinaceae</i> ?	A définir	<i>Phalaris arundinacea</i> <i>Calystegia sepium</i>	51.0.1.0.3 ?	53.17	[6430-4]	6430-4. En contexte alluviale
<b>M</b>	<b>Cariçaie des substrats fortement fangeux non consolidés</b>	<b><i>Carici pseudocyperii-Rumicion hydrolapathi</i></b>	<b>A définir</b>	<b><i>Carex pseudocyperus</i> <i>Equisetum fluviatile</i> <i>Thelypteris palustris</i></b>	<b>51.0.2.0.3</b>	<b>53.21</b>		
E	Cariçaie des substrats fortement fangeux non consolidés à Laïche faux-souchet	<i>Carici pseudocyperii-Rumicion hydrolapathi</i>	Proche du <i>Cicuto virosae-Caricetum pseudocyperii</i> Boer & Sissingh in Boer 1942 et de <i>l'Equisetetum fluviatilis</i> Steffen 1931	<i>Carex pseudocyperus</i> <i>Equisetum fluviatile</i> <i>Thelypteris palustris</i>	51.0.2.0.3	53.21		

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
	<b>Communautés des sédiments alluviaux vaseux eutrophes</b>	<b><i>Bidentetea tripartitae</i></b>						
M	<b>Communautés des sédiments alluviaux vaseux eutrophes</b>	<b><i>Bidention tripartitae</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Bidens tripartita</i> <i>Bidens frondosa</i> <i>Bidens cernua</i> <i>Polygonum div. sp.</i> <i>Leersia oryzoides</i></b>	<b>11.0.1.0.1</b>	<b>24.52 ou 22.33</b>	<b>3270-1</b>	
E?	Communauté des sédiments alluviaux vaseux dominée par des Bidens et/ou la Renouée poivre-d'eau	<i>Bidention tripartitae</i>	Proche du <i>Polygono hydropiperis-Bidentetum cernuae</i> (Koch 1926) Sissingh in Westhoff et al. 1946 et du <i>Polygono hydropiperis-Bidentetum tripartitae</i> Lohmeyer in Tüxen 1950	<i>Bidens frondosa</i> <i>Bidens cernua</i> <i>Polygonum hydropiper</i> <i>Polygonum spp.</i> <i>Echinochloa crus-gali</i> ( <i>Xanthium italicum</i> )	11.0.1.0.1	24.52 ou 22.33	3270-1	
E	Communauté des sédiments alluviaux vaseux dominée par Leersie faux-riz	<i>Bidention tripartitae</i>	A définir	<i>Leersia oryzoides</i> <i>Polygonum hydropiper</i> <i>Lycopus europaeus</i> <i>Mentha aquatica</i> <i>Bidens frondosa</i>	11.0.1.0.1 ?	24.52 ou 22.33	3270-1	
E	Communauté des sédiments alluviaux sableux méso-eutrophes à Lampourdes	? ( <i>Chenopodion rubri</i> )	A définir	<i>Xanthium cf. italicum</i> <i>Datura stramonium</i> <i>Polygonum spp.</i>	11.0.1.0.2	22.3	3270-1	
	<b>Mégaphorbiaies</b>	<b><i>Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium</i></b>						
M	<b>Mégaphorbiaies eutrophiles diverses</b>	<b><i>Convolvulion sepium</i></b>	<b>A définir</b>	<b><i>Calystegia sepium</i> <i>Urtica dioica</i> <i>Epilobium hirsutum</i> <i>Epilobium parviflorum</i> (<i>Eupatorium cannabinum</i>) <i>Humulus lupulus</i> <i>Dipsacus fullonum</i></b>	<b>28.0.1.0.1</b>	<b>37.71</b>	<b>6430-4</b>	
E	Mégaphorbiaie eutrophile à hypertrophile à Ortie dioïque et Liseron des	<i>Convolvulion sepium</i>	Proche de l' <i>Urtico dioicae-</i>	<i>Calystegia sepium</i> <i>Urtica dioica</i>	28.0.1.0.1	37.71	6430-4	



Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
	haies		<i>Calystegietum sepium</i>	<i>(Phalaris arundinacea)</i>				
E	Mégaphorbiaie eutrophile à Liseron des haies et Eupatoire chanvrine	<i>Convolvulion sepium</i>	Proche du <i>Calystegio sepium-Eupatorietum cannabini</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i> <i>Calystegia sepium</i> <i>Filipendula ulmaria</i> <i>Angelica sylvestris</i> <i>Lythrum salicaria</i> <i>Symphytum officinale</i> <i>Stachys palustris</i> <i>Myosoton aquaticum</i> <i>Calamagrostis epigejos</i>	28.0.1.0.1	37.71	6430-4	
E	Communautés invasives à Renouée du japon	<i>Convolvulion sepium</i>	A définir	<i>Fallopia japonica</i>	28.0.1.0.1	31.8 ?	6430-4	
M	<b>Mégaphorbiaies subestuariennes et du cours inférieur des fleuves soumis aux marées d'eau douce</b>	<b><i>Angelicion litoralis</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Angelica heterocarpa</i></b> <b><i>Althaea officinalis</i></b> <b><i>Oenanthe crocata</i></b>	<b>28.0.1.0.2</b>	<b>37.71</b>	<b>6430-5</b>	
E	Mégaphorbiaies oligohalines à Angélique à fruits variables et Guimauve officinale des niveaux moyens des berges des fleuves soumis aux marées	<i>Angelicion litoralis</i>	<i>Convolvulo sepium-Angelicaretum heterocarpae</i> Géhu & Géhu-Franck 1978	<i>Angelica heterocarpa</i> <i>Althaea officinalis</i> <i>Oenanthe crocata</i> <i>Calystegia sepium</i> <i>Senecio aquaticus</i> <i>Phragmites australis</i> <i>Phalaris arundinacea</i>	28.0.1.0.2	37.71	6430-5	
E	Mégaphorbiaies à Oenanthe safranée des zones subestuariennes et des cours inférieurs des fleuves	<i>Angelicion litoralis</i> ?	<i>Senecio aquatici-Oenanthetum crocatae</i> ? Lazare et Bioret 2006	<i>Oenanthe crocata</i> <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Filipendula ulmaria</i> <i>Rorippa amphibia</i> <i>Senecio aquaticus</i> <i>Carex cuprina</i> <i>(Angelica heterocarpa)</i>	28.0.1.0.2	37.71	6430-5	
E	Communauté monospécifique invasive à jussies des eaux stagnantes ou légèrement fluantes à fort marnage	A définir	A définir	<i>Ludwigia sp.</i>	?	22.3		
	<b>Gazons amphibies annuels (sauf exception) des substrats oligotrophes à mésotrophes</b>	<b><i>Isoeto durieui-Juncetea bufonii</i></b>						
E	Gazons pionniers des eaux oligotrophes	<i>Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> ?	<i>Isolepido setaceae-Centaurietum chloodis</i>	<i>Centaurium chloodes</i> <i>Samolus valerandii</i> <i>Centaurium pulchellum</i>	?	34.0.1.0.1	16.32	3130-6

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
E	Gazons pionniers des eaux oligotrophes	<i>Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> ?	<i>Isolepido setaceae-Centaurietum chloodis</i>	<i>Lythrum hyssopifolia</i> <i>Mentha pulegium</i> <i>Omalotheca sylvatica</i>	? 34.0.1.0.1	22.34	3130-6	
<b>PELOUSES, PRAIRIES ET OURLETS</b>								
	<b>Pelouses annuelles mésophiles à xérophiles des sols acides et oligotrophes</b>	<b><i>Helianthemetea guttati</i></b>						
E	Pelouses pionnières sur sable	<i>Thero-Airion</i>	A définir	<i>Tuberaria guttata</i> <i>Myosotis ramosissima</i> <i>Aira caryophyllea</i> <i>Hieracium pilosella</i> <i>Sanguisorba minor</i> <i>Vulpia bromoides</i> <i>Phleum arenarium</i> <i>Sedum album</i> <i>Sedum acre</i> <i>Briza maxima</i> <i>Lagurus ovatus</i> <i>Calystegia soldanella</i>	32.0.1.0.3	16.227	2130*-5	
	<b>Prairies des sols inondables, mésohygrophiles à hygrophiles, mésotrophes à eutrophes, des substrats non tourbeux</b>	<b><i>Agrostietea stoloniferae</i></b>						
M	<b>Prairies méso-hygrophiles eutrophes surpâturées</b>	<b><i>Potentillon anserinae</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Poa annua</i></b> <b><i>Plantago lanceolata</i></b> <b><i>Lolium perenne</i></b> <b><i>Polygonum aviculare</i></b>	<b>3.0.1.0.6</b>	<b>37.2</b>		
E	Prairie piétinée des niveaux inférieurs à Grand Plantain et Menthe pouliot	<i>Potentillon anserinae</i>	<i>Plantago majoris-Menthetum pulegii</i>	<i>Plantago major</i> <i>Mentha pulegium</i>	3.0.1.0.6	37.2		
	<b>Prairies mésophiles</b>	<b><i>Arrhenatheretea elatioris</i></b>						
M	<b>Prairies mésophiles de fauche atlantique</b>	<b><i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Gaudinia fragilis</i></b> <b><i>Arrhenatherum elatius</i></b> <b><i>Oenanthe pimpinelloides</i></b> <b><i>Linum bienne</i></b> <b><i>Agrostis capillaris x stolonifera</i></b> <b><i>Cynosurus cristatus</i></b>	<b>6.0.1.0.2</b>	<b>38.2</b>	<b>[6510-1]</b>	<b>Selon le type d'associations identifiées</b>

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
				<i>Dactylis glomerata</i> <i>Bromus hordeaceus</i>				
E	Prairies mésophiles sous pâturées et/ou fauchées à Oenanthe faux boucage et Gaudinie fragile	Proche du <i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i>	A définir	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> <i>Gaudinia fragilis</i> <i>Hordeum secalinum</i> <i>Pulicaria dysenterica</i> <i>Agrimonia eupatoria</i> <i>Festuca arundinacea</i> <i>Centaurea thuillieri</i> <i>Prunella vulgaris</i> <i>Rhinanthus angustifolia</i>	6.0.1.0.2	38.2	6510-1 ?	
M	Prairies mésophiles pâturées	<i>Cynosurion cristati</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Lolium perenne</i> <i>Cynosurus cristatus</i> <i>Bellis perennis</i> <i>Trifolium repens</i> <i>Prunella vulgaris</i> <i>(Ajuga reptans)</i>	6.0.2.0.1	38.1		
<b>LANDES, FOURRES ET MANTEAUX ARBUSTIFS</b>								
	<b>Landes</b>	<i>Calluno vulgaris-Ulicetea minoris</i>						
E	Manteaux arbustifs à Ciste à feuilles de sauges	<i>Cisto salviifolii-Ericion cinereae</i>	A définir	<i>Cistus salviifolius</i>	13.0.1.0.1	31.24		
	<b>Fourrés d'arbustes européens généralement caducifoliés</b>	<i>Crataego monogynae-Prunetea spinosae</i>						
M	Fourrés mésophiles	<i>Lonicerion periclymeni</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Prunus spinosa</i> <i>Lapsana communis</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Rubus sp.</i> <i>Bryonia dioica</i> <i>Ulmus minor</i>	20.0.2.0.4	31.811		
E	Fourré mésophile à Prunellier	<i>Lonicerion periclymeni</i>	A définir	<i>Prunus spinosa</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Rubus sp.</i>	20.0.2.0.4	31.811		
M	Fourrés arbustifs et halliers mésoxérophiles	<i>Pruno spinosae-Rubion ulmofolii</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Rubus sp.</i> <i>Rosa sp.</i> <i>Prunus spinosa</i> <i>Sambucus nigra</i>	20.0.2.0.4	31.8		
E	Hallier à Ronce	<i>Pruno spinosae-Rubion</i>	A définir	<i>Rubus sp.</i>	20.0.2.0.4	31.831		

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
		<i>ulmifolii</i>						
E	Fourrés arrière-dunaires à Salsepareille, Troène et ronciers	<i>Pruno spinosae-Rubion ulmifolii</i>	A définir	<i>Smilax aspera</i> <i>Ligustrum vulgare</i> <i>Rubus sp.</i>	20.0.2	16.252		
E	Fourrés invasifs de bambou	<i>Tamo communis-Viburnion lantanae ?</i>	A définir	<i>Phyllostachys sp.</i>	20.0.2	31.8 ?		
	<b>Fourrés à grandes Fabacées sur sol acide</b>	<b><i>Cytisetea scopario-striati</i></b>						
M	Fourrés acidiphiles à grandes Fabacées	<i>Sarothamnion scoparii</i> et/ou <i>Ulici europaei-Cytision striati</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Cytisus scoparius</i> <i>Ulex europaeus</i> ( <i>Rubus s.-sect. discolorus</i> ) ( <i>Rubia peregrina</i> ) ( <i>Erica scoparia</i> )	22.0.1.0.2 et/ou 22.0.1.0.1	31.84		
	<b>Végétations thermoméditerranéennes d'arbustes des berges et lits de cours d'eau temporaires</b>	<b><i>Nerio oleandri-Tamaricetea africanae</i></b>						
M	Communautés thermoméditerranéennes des milieux saumâtres	<i>Tamaricion africanae</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Tamarix gallica</i> <i>Baccharis halimifolia</i>	46.0.1.0.1	44.8	92D0 pp	
E	Fourrés invasifs à Cotonnier d'Amérique	<i>Tamaricion africanae</i>	A définir	<i>Baccharis halimifolia</i>	46.0.1.0.1			
E	Haies et fourrés à Tamaris de France	<i>Tamaricion africanae</i>	A définir	<i>Tamaris gallica</i>	46.0.1.0.1	44.813	92DO	
<b>BOISEMENTS</b>								
	<b>Boisements sempervirents xérophiles (d'affinités méditerranéennes)</b>	<b><i>Quercetea ilicis</i></b>						
E	Pinèdes à Pin maritime et Arbousier	<i>Quercion ilicis ?</i>	A définir	<i>Pinus pinaster</i> <i>Arbutus unedo</i> <i>Smilax aspera</i> <i>Rubia peregrina</i> <i>Pteridium aquilinum</i>	56.0.1.0.1.3	42.812 et 16.29	2180-3	
	<b>Forêts caducifoliés ou mixtes méso-hygrophiles à xérophiles</b>	<b><i>Quercu roboris-Fagetetea sylvaticae</i></b>						
M	Chênaies mésophiles acidiphiles à Chêne pédonculé et Chèvrefeuille	<i>Quercion robori-pyrenaicae</i>	Plusieurs associations possibles	<i>Quercus robur</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Rubus sp.</i>	57.0.2.0.1	41.5		

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
				<b><i>Brachypodium sylvaticum</i></b>				
E	Chênaies mésophiles à Fragon	<i>Quercion roboripyreanaicae</i>	A définir	<i>Quercus robur</i> <i>Ruscus aculeatus</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Frangula dodonei</i> <i>Brachypodium sylvaticum</i>	57.0.2.0.1	41.56		
M	Aulnaies-Frênaies alluviales	<b><i>Alnion incanae</i></b>	Plusieurs associations possibles	<b><i>Alnus glutinosa</i></b> <b><i>Fraxinus excelsior</i></b> <b><i>Hypericum androsaemum</i></b> <b><i>Carex remota</i></b> <b><i>Carex sylvatica</i></b> <b><i>Carex pendula</i></b> <b><i>Circaea lutetiana</i></b>	<b>57.0.4.2.1</b>	<b>44.3</b>	<b>91E0*</b>	
E	Aulnaies-Frênaies acidiphiles des petits ruisseaux à Laïche espacée et Laïche penchée	<i>Alnion incanae</i>	Proche du <i>Carici remotae-Fraxinetum excelsioris</i> Koch 1926? Ou <i>Carici pendulae-Alnetum</i> O. de Bolos et Oberdorfer 1953?	<i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus excelsior</i> <i>Carex remota</i> <i>Carex pendula</i> <i>Angelica sylvestris</i> <i>Lamium galeobdolon</i>	57.0.4.2.1	44.31	91E0*-8	
E	Aulnaies-Frênaies alluviales acidiphiles des petits ruisseaux faciès de dégradation à <i>Acer negundo</i>	<i>Alnion incanae</i>	Proche du <i>Cariciremotae-Fraxinetum excelsioris</i> Koch 1926? Ou <i>Carici pendulae-Alnetum</i> O. de Bolos et Oberdorfer 1953?	<i>Acer negundo</i> <i>Fallopia japonica</i> <i>Hypericum androsaemum</i> <i>Carex remota</i> <i>Carex pendula</i> <i>Lamium galeobdolon</i> <i>Oxalis acetosella</i>	57.0.4.2.1	44.3	91E0*-8	91E0*-8 si cortège herbacé originel reconnaissable et habitat susceptible de régénération
E	Aulnaies-Frênaies alluviales acidiphiles des petits ruisseaux faciès de dégradation à <i>Populus gr. Deltoïdes</i>	<i>Alnion incanae</i>	Proche du <i>Carici remotae-Fraxinetum excelsioris</i> Koch 1926? Ou <i>Carici pendulae-Alnetum</i> O. de Bolos et Oberdorfer 1953?	<i>Populus gr. deltoides</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Hypericum androsaemum</i> <i>Carex remota</i> <i>Carex sylvatica</i> <i>Carex pendula</i> <i>Lamium galeobdolon</i> <i>Oxalis acetosella</i>	57.0.4.2.1	44.3	91E0*-8	91E0*-8 si cortège herbacé originel reconnaissable et habitat susceptible de régénération

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
E	Aulnaies-Frênaies alluviales à hautes herbes	<i>Alnion incanae</i>	<i>Filipendulo ulmariae-Alnetum</i> (Lemée 1937) Rameau em	<i>Fraxinus excelsior</i> <i>Alnus glutinosa</i> <i>Carex remota</i> <i>Carex pendula</i> <i>Sambucus nigra</i> <i>Circaea lutetiana</i> <i>Glechoma hederacea</i> <i>Angelica sylvestris</i> <i>Filipendula ulmaria</i> <i>Urtica dioica</i>	57.0.4.2.1.1.9	44.332	91E0*-11	
E	Frênaies-Chênaies-Ormaies riveraines des grands fleuves	<i>Alnion incanae</i>	<i>Ulmo minoris-Fraxinetum angustifoliae</i> Rameau et Schmitt 1975	<i>Fraxinus excelsior</i> <i>Ulmus minor</i> <i>Carex sylvatica</i> <i>Carex remota</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Deschampsia cespitosa</i>	57.0.4.2.1.2	44.4	91F0-3	
	<b>Saulaies arbustives riveraines</b>	<b><i>Salicetea purpureae</i></b>						
M	<b>Formations riveraines de saules</b>	<b><i>Salicion purpureae</i></b>	<b>A définir</b>	<b><i>Salix purpurea</i> <i>Salix sp.</i></b>	<b>62.0.1</b>	<b>44.1</b>		
M	<b>Saulaies pionnières ou matures des bords de cours d'eau</b>	<b><i>Salicion albae</i></b>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<b><i>Salix alba</i> <i>Salix fragilis</i> <i>Salix purpurea</i> <i>Salix viminalis</i></b>	<b>62.0.2.0.1</b>	<b>44.1</b>	<b>91E0*</b>	
E	Saulaies à Saule blanc	<i>Salicion albae</i>	<i>Salicetum albae</i> Issler 1926	<i>Salix alba</i> <i>Populus grpe. nigra</i> <i>Salix purpurea</i> <i>Alnus glutinosa</i> <i>Fraxinus sp.</i> <i>Acer pseudoplatanus</i> <i>Urtica dioica</i>	62.0.2.0.1	44.13	91E0*-1	
	<b>Boisements caducifoliés hygrophiles</b>	<b><i>Alnetea glutinosae</i></b>						
M	<b>Aulnaie dunaire</b>	<b><i>Alnion glutinosae</i></b>	<b>A définir</b>	<b><i>Alnus glutinosa</i> <i>Ulmus minor</i> <i>Arum italicum</i> <i>Bryonia dioica</i> <i>Solanum dulcamara</i> <i>Sambucus nigra</i></b>	<b>?</b>	<b>16.29</b>	<b>2180-5</b>	
E?	Sylvofaciès invasif à <i>Acer negundo</i>					83.325		

Type d'unité	NOM FRANCAIS DU GROUPEMENT VEGETAL OU DE L'HABITAT	SYNSYSTEMATIQUE		GROUPE D'ESPECES CARACTERISTIQUES	Code PVF	Code CORINE Biotopes	Code Cahiers d'habitats	Conditions d'éligibilité DH
		ALLIANCE	ASSOCIATION					
E?	Formations spontanées de peupliers					83.321		
<b>TERRES AGRICOLES ET PAYSAGES ARTICIELS</b>								
	Cultures					82		
	Plantations de pins européens					83.3112		
	Plantations de peupliers					83.321		
	Plantations de Robiniers					83.324		
	Autres plantations d'arbres feuillus					83.325		
	Parc urbain et grands jardins					85		
	Villes, villages et sites industriels					86		
	Enrochements					-		
	Carrières de graviers					84.412		
	Terrains en friches et terrains vagues					87		
	<b>Friches nitrophiles vivaces</b>	<i>Artemisietea vulgaris</i>						
M	<b>Végétations rudérales mésohygrophiles à méso-xérophiles à dominance de vivace</b>	<i>Arction lappae</i>	<b>Plusieurs associations possibles</b>	<i>Sambucus ebulus</i> <i>Arctium minus</i> <i>Conium maculatum</i> <i>Artemisia vulgaris</i> <i>Echium vulgare</i> <i>Tanacetum vulgare</i>	<b>7.0.1.0.1</b>	<b>87.2</b>		
E	Friches nitrophiles méso-xérophiles à Yèble	<i>Arction lappae</i>	<i>Sambucenion ebuli</i> O. Bolòs & Vigo in Rivas-Martínez, Bascónes, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991	<i>Sambucus ebulus</i>	7.0.1.0.1	87.2		





## Fiches synthétiques habitats et espèces d'intérêt communautaire

### HABITATS

**1130** : estuaires

**1140** : replats boueux ou sableux exondés à marée basse

**1150\*** : Lagunes côtières

**1330** : Prés salés atlantiques

**2110** : Dunes mobiles embryonnaires

**2130\*** : Dunes côtières fixées à végétation herbacée

**2180** : Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

**3130** : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea

**3150** : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

**3260** : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

**3270** : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.

**6430** : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin

**6510** : Pelouses maigres de fauche de basse altitude

**91E0\*** : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

**91F0** : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

**92D0** : Galeries et fourrés riverains méridionaux

### ESPECES

#### FLORE

**1607\*** : *Angelica heterocarpa* - Angélique des estuaires

**1428** : *Marsilea quadrifolia* - Trèfle d'eau

#### FAUNE PISCICOLE

**1095** : *Petromyzon marinus* - Lamproie marine

**1096** : *Lampetra Planeri* - Lamproie de Planer

**1099** : *Lampetra fluviatilis* - Lamproie fluviatile, Lamproie de rivière

**1099** : *Alosa alosa* - Grande Alose ou Alose Vraie

**1099** : *Alosa fallax* - Alose Feinte ou Fausse Alose

**1106** : *Salmo salar* - Saumon Atlantique

**1134** : *Rhodeus sericeus* ssp. *amarus* - Bouvière

**1129** : *Chondrostoma toxostoma* - Toxostome, Soffie

#### INSECTES

**1041** : *Oxygastra curtisii* - Cordulie à corps fin

**1044** : *Coenagrion mercuriale* - Agrion de Mercure

**1046** : *Gomphus Graslinii* - Gomphe de Graslin

**1060** : *Thersamolycaena dispar* - Cuivré des marais

**1065** : *Euphydrias aurinia* - Damier de la succise

**1079** : *Cerambyx cerdo* - Grand capricorne

**1083** : *Lucanus cervus* - Lucane cerf-volant

#### REPTILES

**1220** : *Emys orbicularis* - Cistude d'Europe, tortue boueuse

#### MAMMIFERES

**1308** : *Barbastella barbastellus* - Barbastelle

**1310** : *Miniopterus schreibersi* - Minioptère de Schreibers

**1355** : *Lutra lutra* - Loutre d'Europe

**1356** : *Mustela lutreola* - Vison d'Europe



Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1130 : Estuaires

**Code Corine Biotopes :** 13.2 et 11.2

**Déclinaison en habitat élémentaire**

1130-1 : Slikke en mer à marées (façade atlantique)

**Statut**

Habitat naturel d'intérêt communautaire

**Superficie sur le site**

638 ha soit 18% du site



Estuaire de l'Adour  
à Anglet

### Description générale



Cet habitat est présent à la fois dans les grands estuaires (Somme, Seine, Loire, Gironde...) et dans les petits estuaires (Aa, Canche, Abers...), sur l'ensemble du littoral Manche-Atlantique.

L'habitat s'étend des limites supérieures des pleines mers de mortes eaux (0 m) jusqu'aux limites inférieures des basses mers de vives eaux (étage médiolittoral). Le substrat est très divers : des sables fins aux vases. La salinité est variable : milieux euhalin (30 à 35 unités de salinité pratiques (PSU)), polyhalin (18 à 30 PSU), mésohalin (5 à 18 PSU) et oligohalin (0,5 à 5 PSU). La zone estuarienne présente un fort enjeu de conservation. En effet, elle est le lieu de transition entre les eaux salées marines et les eaux douces fluviales. Dans l'estuaire, on distingue la « marée dynamique », correspondant à la propagation de la marée

dans l'estuaire jusqu'au point à partir duquel on retrouve un courant fluvial dirigé vers l'aval, et la « marée saline », qui correspond à l'intrusion d'eau de mer et à son mélange avec l'eau douce. C'est la limite de la marée salée qui est à retenir dans la définition de l'habitat, puisque c'est elle qui explique la répartition des faunes et des flores saumâtres qui le caractérise.

### Caractéristiques sur le site



Sur le site, l'habitat est présent sur tout le lit mineur de l'Adour de son embouchure à Urt. En effet, si le front de salinité est marqué de l'embouchure de l'Adour à Bayonne, la marée saline poursuit sa progression vers l'amont jusqu'à Urt mais sans stratification entre les eaux marines et fluviales. D'ailleurs, la limite administrative de salures des eaux est située entre le Château de Montpellier à St Barthélemy et le port d'Urt. L'influence de la marée dynamique peut se faire ressentir jusqu'à Dax.





### Principales espèces caractéristiques

#### Mollusques bivalves fouisseurs

*Macoma baltica*

*Scrobicularia plana*

*Cerastoderma lamarcki* et *C. edule*

*Abra tenuis*

*Mya arenaria*

#### Vers polychètes

*Hediste diversicolor*

*Streblospio* spp

*Manayunkia aestuarina*

#### Mollusques gastéropodes

*Hydrobia* spp.

#### Crustacés amphipodes

*Corophium volutator* et *C. arenarium*

#### Crustacé isopode

*Cyathura carinata*.

### Valeur patrimoniale

L'estuaire est un milieu à fort potentiel biologique avec notamment une très importante production primaire phyto-planctonique, premier maillon de la chaîne trophique, locale ou ayant dérivée de l'amont. L'estuaire est donc une zone importante de nourrissage pour les juvéniles de poissons et pour les oiseaux. Cet habitat constitue un intérêt écologique majeur comme zone de transit entre milieu marin et milieu d'eau douce pour la migration de certains poissons d'intérêt communautaire comme le **Saumon atlantique -*Salmo salar*- : 1106** et les aloses (**Alose feinte -*Alosa fallax*- : 1103** et **Grande Alose -*Alosa alosa*- : 1102**) ou pour l'Anguille de fort intérêt patrimonial.

### Etat de conservation sur le site

MOYEN : L'estuaire de l'Adour est entièrement canalisé par des digues et des enrochements, les échanges latéraux sont donc de faible intensité. La qualité de l'eau est classée mauvaise (paramètre déclassant en 2006-2007 : matières organiques oxydables). L'estuaire de l'Adour est soumis à une pression anthropique forte du fait de l'implantation du port de commerce de Bayonne (dragage régulier, enrochement...)

### Exigences écologiques

Si la qualité de l'eau est importante, la morphologie du lit est également à prendre en compte. En effet, l'estuaire de l'Adour est soumis à un dragage qui remet en suspensions des polluants qui étaient stockés dans les sédiments ; de plus, les enrochements et endiguements limitent les échanges latéraux.

### Principes de gestion préconisés

Les estuaires récoltent l'ensemble des eaux des bassins versants, toutes les pollutions y sont donc concentrées. La coordination des actions d'amélioration de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant est indispensable pour améliorer l'état de conservation de l'estuaire.

Les exigences écologiques de l'habitat doivent être prises en compte lors des aménagements (endiguement, enrochement...) et dragages du fleuve.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne 2010-2015, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration), Plan d'aménagement du port, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne...





Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

## 1140 : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

**Code Corine Biotopes : 14**

**Déclinaisons en habitat élémentaire potentielles**

1140-3 : Estrans de sables fins

1140-4 : Sables dunaires

1140-5 : Estrans de sables grossiers et de graviers

1140-6 : Sédiments hétérogènes envasés

**Statut**

Habitat naturel d'intérêt communautaire

**Superficie sur le site**

6 ha soit 0,17% du site



Replat boueux exondé à marée basse à Anglet

### Description générale



Les replats boueux exondés à marée basse sont des milieux très riches en invertébrés. Certains limicoles fréquentent ces zones de gagnages privilégiées.

### Caractéristiques sur le site



Cet habitat est présent de l'embouchure à la confluence avec les Gaves réunis. D'autres replats boueux sont exondés à marée basse en amont des Gaves réunis mais ils n'appartiennent pas à l'habitat d'intérêt communautaire. Sur le site, l'habitat est présent dans la zone aval de l'estuaire sur Bayonne et Anglet.







### Principales espèces caractéristiques

#### Mollusques bivalves fouisseurs

*Macoma baltica*  
*Scrobicularia plana*  
*Cerastoderma lamarcki* et *C. edule*  
*Abra tenuis*  
*Mya arenaria*

#### Vers polychètes

*Hediste diversicolor*  
*Streblospio* spp  
*Manayunkia aestuarina*

#### Mollusques gastéropodes

*Hydrobia* spp.

#### Crustacés amphipodes

*Corophium volutator* et *C. arenarium*

#### Crustacé isopode

*Cyathura carinata*.

### Valeur patrimoniale

Malgré une faible diversité spécifique, l'habitat accueille des oiseaux qui se nourrissent de crustacés comme les limicoles.

### Etat de conservation sur le site

MOYEN : de fortes pressions anthropiques liées aux activités présentes sur le bassin versant et dans la zone estuarienne.

### Exigences écologiques

Le maintien d'une bonne qualité de l'eau est important pour l'habitat. L'habitat est menacé par l'eutrophisation provoquée par les apports croissants de matières organiques en provenance du bassin versant et par la pollution d'origine anthropique (macro-déchets non biodégradables...). L'estuaire de l'Adour est soumis aux pressions d'anthropisation et d'artificialisation des berges, de renforcement des digues, de recalibrage du lit de l'Adour, de dragage des sédiments estuariens... Toutes ces activités peuvent être des facteurs de dégradation de l'habitat. La pêche à pied sur l'habitat lors des grandes marées peut, si elle est intensive, dégrader le milieu par le retournement des cailloux et blocs, le ramassage des vers...

### Principes de gestion préconisés

Les estuaires récoltent l'ensemble des eaux des bassins versants, toutes les pollutions y sont donc concentrées. La coordination des actions d'amélioration de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant est indispensable pour améliorer l'état de conservation de l'estuaire.

Les exigences écologiques de l'habitat doivent être prises en compte lors des aménagements (endiguement, enrochement...) et dragages du fleuve.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne 2010-2015, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration), Plan d'aménagement du port, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne ...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1150\* : Lagunes côtières

<b>Code Corine Biotopes :</b> 23.211
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 1150*-1 : Lagunes en mer à marées (façade atlantique)
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire et prioritaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> ➤ Alliances : <i>Ruppion maritimae</i> et <i>Charetea fragilis</i>
<b>Superficie sur le site</b> 3,6 ha soit 0,1% du site



Lac nord du parc Izadia  
à Anglet

### Description générale



Présentes sur le littoral atlantique, ces étendues côtières d'eau salée correspondent le long des côtes basses à des zones humides ou des marais côtiers. Les échanges avec la mer se font en fonction des marées et de la percolation.

La salinité peut varier allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviométrie, l'évaporation et les apports en eau marine fraîche lors des marées.

### Caractéristiques sur le site



Cet habitat est présent au parc Izadia sur la commune d'Anglet. Il s'agit de deux lacs, l'un d'eau marine est relié artificiellement à l'Adour et l'autre saumâtre alimenté par les nappes souterraines. La végétation est composée de groupements saumâtres à *Ruppia maritime* –*Ruppia maritima*– qui se développent dans une faible lame d'eau saumâtre et sont caractéristiques des lagunes côtières.





### Principales espèces caractéristiques

Ruppie maritime -*Ruppia maritima*-  
Characées -*Chara sp*-

### Valeur patrimoniale

La Ruppie maritime est protégée en Aquitaine et la présence d'herbier est favorable à l'accueil d'insectes aquatiques et de l'ichtyofaune.



*Herbier de Ruppie maritime à Anglet  
(source: plan de gestion d'Izadia)*

### Etat de conservation sur le site

BON : milieu stable tant qu'aucune espèce invasive n'apparaît.

### Exigences écologiques

Le bon état de conservation de l'habitat nécessite le maintien d'une bonne qualité de l'eau qui doit être renouvelée régulièrement par les marrées saumâtres où artificiellement par la gestion des vannes.

### Principes de gestion préconisés

La gestion et le renouvellement de l'eau sont primordiales au maintien d'un bon état de conservation de l'habitat. En effet, l'apport en eau marine doit être maintenu pour pérenniser la présence des groupements végétaux. Les herbiers doivent être conservés. Les dynamiques de comblement et d'eutrophisation naturels doivent être suivies et contenues.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Le parc écologique d'Izadia est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'habitat dans un bon état de conservation.





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1330 : Prés salés atlantiques**  
*(Glauco-Puccinellietalia maritimae)*

<b>Code Corine Biotopes : 15.3</b>
<b>Déclinaisons en habitat élémentaire</b> 1330-1 : Prés salés du bas schorre 1330-3 : Prés salés du haut schorre
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> 1330-1 ➤ Alliance : <i>Puccinellion maritimae maritimi</i> ↳ association : <i>Triglochino maritimi-Limonietum humilis</i> 1330-3 ➤ Alliance : <i>Glauco maritimae-Juncion maritimi</i> ↳ association : <i>Junco maritimi-Caricetum extensae</i>
<b>Superficie sur le site</b> 1,08 ha soit 0,03% du site



Prés salés du bas schorre  
à Bayonne

**Description générale**



Cet habitat est fréquent le long des côtes atlantiques françaises.

Il se développe sur un substrat limono-argileux à limono-sableux, plus ou moins consolidé, baigné par des eaux halines. Sur le bas schorre il subit une inondation régulière lors des marées hautes de fort coefficient alors que sur le haut schorre l'inondation est bimensuelle à exceptionnelle, lors des marées hautes de vives-eaux.

**Caractéristiques sur le site**



L'habitat est présent dans la zone estuarienne de l'Adour.

Le pré salé du bas schorre est présent à Bayonne. Installé sur la grève, où ont été déposés des limons et des sables, l'habitat est soumis à la fois aux marées et aux crues de l'Adour.

Les prés salés du haut schorre sont présents au parc Izadia sur la commune d'Anglet, sous la forme de communautés dominées par des vivaces herbacées basses à fort recouvrement liées aux glissements phréatiques latéraux.







### Principales espèces caractéristiques

#### Prés salés du bas shore

Puccinellie maritime -Puccinellia maritima-  
Troscart maritime -Triglochin maritimum-  
Jonc maritime -Juncus maritimus-

#### Prés salés du haut shore

Jonc maritime -Juncus maritimus-  
Laîche étirée -Carex extensa-  
Jonc aigu -Juncus acutus-  
Glaux maritime -Glaux maritima-



Prés salés du haut shore à Anglet  
(source: plan de gestion d'Izadia)

### Valeur patrimoniale

L'habitat a une forte valeur patrimoniale à l'échelle française et européenne, où ces formations végétales sont rares, mais également à l'échelle du site. En effet, les stations où l'habitat est encore présent constituent des reliques des anciens prés salés qui étaient présents dans l'estuaire de l'Adour avant son aménagement en zone portuaire, notamment sur le banc St Bernard. L'habitat abrite également des espèces d'intérêt patrimonial comme le Glaux maritime -*Glaux maritima*-, protégé dans les Pyrénées-Atlantiques.



*Glaux maritima*  
(source: plan de gestion d'Izadia)

### Etat de conservation sur le site

1330-1 MAUVAIS : en plein contexte portuaire, les aménagements successifs de l'estuaire tels que les enrochements et les dragages ont probablement contribué à la détérioration de l'habitat. De plus, les espèces invasives sont fortement présentes à proximité de l'habitat et le menacent.

1330-3 BON : milieu stable tant qu'aucune modification significative de l'alimentation en eau n'intervient.

### Exigences écologiques

L'habitat nécessite des inondations halines régulières plus ou moins prolongées (marées, crues...).

### Principes de gestion préconisés

L'habitat doit toujours être soumis à des inondations régulières naturelles (marées, crues...) ou artificielles (gestion de la vanne d'Izadia), le fonctionnement hydraulique doit donc être maintenu. Une lutte contre les espèces végétales invasives présentes à proximité pourrait être mise en place afin de limiter la colonisation de l'habitat. Il faut veiller à éviter tout aménagement qui entraîne une dégradation directe de l'habitat.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne 2010-2015, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration), Plan d'aménagement du port, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne, Plan de gestion du parc écologique d'Izadia...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 2110 : Dunes mobiles embryonnaires

**Code Corine Biotopes :** 16.211

**Déclinaison en habitat élémentaire**

2110-1 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

**Statut**

Habitat naturel d'intérêt communautaire

**Correspondances phytosociologiques**

- Alliance : *Ammophilion arenariae*
  - ↳ association : *Euphorbio paraliae-Agropyretum juncei*
- Alliance : *Honckenyo latifoliae-Elymion arenarii*
  - ↳ associations : *Elymo arenarii-Agropyretum junceiformis* et *Honckenyetum peplidis*

**Superficie sur le site**

4 000 m<sup>2</sup>



Dune mobile embryonnaire à Anglet

### Description générale



L'habitat est présent sur l'ensemble du littoral atlantique.

La dune embryonnaire est le haut de plage soumis à une érosion éolienne importante et occasionnellement submergé. Le substrat est grossier, composé en surface de débris coquilliers déposés par le vent et de grains de sable fins à grossiers. Cet habitat est caractérisé par la présence d'espèces végétales halo-subnitrophiles particulièrement bien adaptées à l'enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien.

### Caractéristiques sur le site



Cet habitat est présent sur une plage de sable dans la zone estuarienne de l'Adour. Il est soumis aux marées qui déposent des laisses de mers abondantes (bois morts, algues, cadavres d'animaux...).





### Principales espèces caractéristiques

Chiendent des sables -*Elymus farctus subsp. boreali-atlanticus*-  
Panicaud maritime -*Eryngium maritimum*-  
Euphorbe des dunes -*Euphorbia paralias*-  
Liseron des sables -*Calystegia soldanella*-  
Roquette de mer -*Cakile maritime*-

### Valeur patrimoniale

Ce milieu accueille des espèces bénéficiant de protection comme l'Œillet de France -*Dianthus gallicus*- protégé au niveau national, la Luzerne marine -*Medicago marina*- protégée en Aquitaine, la Criste marine -*Crithmum maritimum*- protégée dans les Landes, l'Euphorbe maritime -*Euphorbia paralias*- et l'Aster maritime -*Aster tripolium*- tous les deux protégés dans les Pyrénées Atlantiques.



Luzerne marine à Anglet



Euphorbe maritime à Anglet



Station à Œillet de France à Anglet

### Etat de conservation sur le site

MOYEN : la pression anthropique est importante.

### Exigences écologiques

La présence de l'habitat est dépendante des conditions stationnelles telles que le saupoudrage éolien et l'inondation par les marées apportant des matières organiques et azotées (bois morts, algues...).

### Principes de gestion préconisés

L'habitat a besoin d'un apport en matières organiques et azotées constant. L'enlèvement systématique des lasses de mer représente une menace importante. L'habitat peut être directement impacté par le nettoyage mécanique, le manuel raisonné est à privilégier. Une fréquentation intense est défavorable (piétinement, cueillette, récupération des bois flottés).

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne 2010-2015, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration), Plan d'aménagement du port, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne... Modèle de gestion comparable au site Natura 2000 FR7200713 « Dunes modernes du littoral landais de Cap Breton à Tarnos ». Conservatoire du Littoral.





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

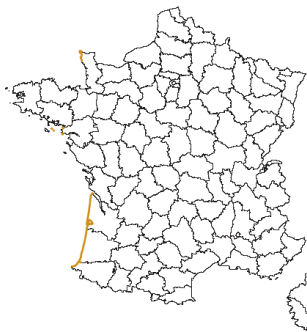
**2130\* : Dunes côtières fixées à végétation herbacée**  
(dunes grises)

<b>Code Corine Biotopes : 16.227</b>
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 2130*-5 : Pelouses rases annuelles arrière-dunaires
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> ➤ Alliance : <i>Thero-Airion</i>
<b>Superficie sur le site</b> 7 000 m <sup>2</sup> soit 0,02% du site



*Pelouses pionnières sur sable  
à Anglet  
(source: plan de gestion d'Izadia)*

### Description générale



Cet habitat est réparti sur les arrière-dunes des côtes d'une partie des côtes du Cotentin et du sud du Massif armoricain, ainsi que sur le littoral atlantique français, de la Gironde jusqu'aux Landes et au Pays basque.

Cet habitat se développe en situation arrière-dunaire abritée ou bien au niveau de placages d'arènes sur falaise, sur des sables humifères en voie de décalcification, de granulométrie fine à plus grossière (madrague), s'échauffant rapidement.

### Caractéristiques sur le site



Cet habitat est présent au parc Izadia sur la commune d'Anglet sous deux formes de pelouses pionnières sur sable correspondant à deux stades dynamiques. Une forme à Hélianthème à gouttes -*Tuberaria guttata*- est constituée majoritairement d'annuelles fleurissant très tôt dans la saison. Il s'agit de la formation la plus précoce dans la dynamique végétale. Une forme à Orpin blanc -*Sedum album*- succède à la première forme. Les annuelles sont moins présentes et remplacées par des espèces vivaces basses.



### Principales espèces caractéristiques

#### Forme à Hélianthème à gouttes

Hélianthème à gouttes -*Tuberaria guttata*-  
Myosotis rameux -*Myosotis ramosissima*-  
Canche caryophyllée -*Aira caryophyllea*-  
Piloselle -*Hieracium pilosella*-  
Petite pimprenelle -*Sanguisorba minor*-  
Vulpie -*Vulpia bromoides*-  
Fléole des sables -*Phleum arenarium*-

#### Forme à Orpin blanc

Orpin blanc -*Sedum album*-  
Orpin acre -*Sedum acre*-  
Grande Brize -*Briza maxima*-  
Queue de lièvre -*Lagurus ovatus*-  
Liseron des sables -*Calystegia soldanella*-

### Valeur patrimoniale

Formations végétales rares à l'échelle française et européenne, elles constituent un habitat d'espèces végétales protégées en Aquitaine la Clypéole -*Clypeola jonthlaspi*- et la Bellardie -*Bartsia trixago*-.

La Clypéole -*Clypeola jonthlaspi*-  
(source: plan de gestion d'Izadia)



### Etat de conservation sur le site

MOYEN : l'habitat est altéré par la pénétration marquée d'espèces dites invasives comme le Cotonnier d'Amérique -*Baccharis halimifolia*- et le Sénéçon du Cap -*Senecio inaequidens*- et d'espèces nitrophiles comme la Molène noire -*Verbascum nigrum*-, la Roquette batarde -*Hirschfeldia incana*-.

### Exigences écologiques

Le caractère pionnier de l'habitat doit être maintenu en évitant le développement de ligneux. L'habitat est sensible à un enfouissement trop important lié au saupoudrage éolien. Le piétinement abusif entraîne également une détérioration de l'habitat.

### Principes de gestion préconisés

Une lutte contre les espèces végétales invasives doit être mise en place. La limitation du développement des ligneux dans l'habitat doit permettre de le maintenir à un stade pionnier.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Le parc écologique d'Izadia est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'habitat dans un bon état de conservation.



Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 2180 : Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

<b>Code Corine Biotopes</b> : 42.812 et 16.29
<b>Déclinaisons en habitat élémentaire</b> 2180-3 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège 2180-5 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> 2180-3 : ➤ Alliance : <i>Quercion illicis</i> 2180-5 : ➤ Alliance : <i>Alnion glutinosae</i>
<b>Superficie sur le site</b> 3,3 ha soit 0,09% du site



2180-3 : Pinède à Pin maritime et Arbousier à Anglet  
(source : plan de gestion d'Izadia)

### Description générale



En France, cet habitat est présent sur les dunes du littoral d'Aquitaine, du sud du bassin d'Arcachon au Pays basque. Il se développe sur les arrière-dunes sèches, sur un substrat de nature sablo-organique et acide. Il se situe dans la zone littorale du sud-ouest de la France, qui est soumise à un climat de type thermo-atlantique : ce climat est caractérisé par des précipitations annuelles assez élevées ainsi qu'un faible déficit hydrique estival. La physionomie générale et théorique est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime et le Chêne liège. En fonction du type d'exploitation forestière, plusieurs strates peuvent être distinguées : la strate arborescente peut alors être dominée largement par le Pin maritime.

### Caractéristiques sur le site



Cet habitat est présent au parc Izadia sur la commune d'Anglet. Même s'il ne semble pas y avoir eu d'exploitation forestière, la strate arborescente est exclusivement composée de Pin maritime et le Chêne liège est absent. Cette pinède constitue le stade ultime (climax) des successions temporelles des végétations arrière dunaires sur le littoral sud atlantique. Elle peut succéder notamment aux fourrés à Salsepareille et Ajonc d'Europe.





### Principales espèces caractéristiques

#### Habitat élémentaire 2180-3

Pin maritime -*Pinus pinaster*-  
Arbousier -*Arbutus unedo*-  
Ajonc d'Europe -*Ulex europaeus*-  
Herbe aux femmes battues -*Tamus communis*-  
Salsepareille -*Smilax aspera*-  
Laurier noble -*Laurus nobilis*-  
Garance voyageuse -*Rubia peregrina*-  
Germandrée des bois -*Teucrium scorodonia*-  
Fougère aigle -*Pteridium aquilinum*-

#### Habitat élémentaire 2180-5

Aulne glutineux  
-*Alnus glutinosa*-  
Gouet d'Italie  
-*Arum italicum*-  
Bryone dioïque  
-*Bryonia dioica*-  
Morelle douce-amère  
-*Solanum dulcamara*-



2180-5 : Aulnaie dunaire  
à Anglet  
(source : plan de gestion d'Izadia)

### Valeur patrimoniale

Ces formations végétales relictuelles sont extrêmement rares à l'échelle française et européenne (groupement endémique du littoral sud-aquitain). Ces boisements dunaires constituent un habitat d'espèce pour de nombreux oiseaux d'affinité forestière, oiseaux devenus de fait relativement rares sur les milieux littoraux.

### Etat de conservation sur le site

MOYEN : altération du 2180-3 par pénétration marquée d'espèces dites invasives comme la Vigne vierge - *Parthenocissus sp.*-, le Muguet du Mexique -*Salpichroa origanifolia*- et le Chèvrefeuille du Japon -*Lonicera japonica*-.

### Exigences écologiques

L'habitat présente une sensibilité au piétinement intensif, au saupoudrage éolien important et à une aspersion directe par les embruns.

### Principes de gestion préconisés

Compte tenu du caractère climacique de cet habitat, il est possible de préconiser la non-intervention, ce qui aura pour effet de favoriser le développement du Chêne liège. La gestion conservatoire de cet habitat forestier ne peut être dissociée de celle des ourlets et manteaux qui lui sont associés. Dans la mesure du possible, il faudrait éviter de couper les fourrés situés au contact maritime de cette forêt et de pratiquer un « nettoyage » systématique du sous-bois. La fréquentation touristique de l'habitat (piétinement, tassement du sol, eutrophisation) doit être maîtrisée.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Le parc écologique d'Izadia est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'habitat dans un bon état de conservation.





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes  
avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea**

<b>Code Corine Biotopes</b> 16.32, 22.34
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 3130-6 : Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, neutrophiles à basophiles, de niveau topographique moyen, planitiaires, des Isoeto-Juncetea
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> ➤ Alliance : <i>Centaurio pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> ↳ association : <i>Isolepido setaceae-Centaurietum chloodis</i>
<b>Superficie sur le site</b> 2 200 m <sup>2</sup>



Gazons pionniers des eaux oligotrophes  
à Anglet  
(source : plan de gestion d'Izadia)

**Description générale**



Cet habitat repose sur des sols oligotrophes à mésotrophes, minéraux, grossiers à fins. La submersion y est de courte durée et essentiellement hivernale. Ce groupement héliophile supporte un piétinement extensif.

**Caractéristiques sur le site**



Sur le site, cet habitat est présent au parc Izadia à Anglet sous l'aspect de gazons pionniers des eaux oligotrophes des dépressions dunaires sous climat thermo-ombro-atlantique basque. Deux formes de l'habitat peuvent être différenciées : La plus typique de ces milieux, est la forme du *Centaurio-blackstonion* pauvre en espèces et abritant la Petite Centaurée vert-jaunâtre. La seconde forme, de l'*Isoetion durieuri*, correspond à des zones plus ou moins inondées en hiver, sur sol tassé voire sur remblais et comprend une flore originale.







### Principales espèces caractéristiques

#### Forme du *Centauro-blackstonion*

Petite-Centaurée vert-jaunâtre -*Centaurium chloodes*-

Samole de Valerand -*Samolus valerandii*-

Petite Centaurée délicate -*Centaurium pulchellum*-

#### Forme de l'*Isoetion durieuri*

Lythrum à feuilles d'hysope -*Lythrum hyssopifolia*-

Petite Centaurée commune -*Centaurium erythraea*-

Mentha pouliot -*Mentha pulegium*-

Gnaphale des bois -*Omalotheca sylvatica*-

### Valeur patrimoniale

Constitue l'habitat d'espèce de la patrimoniale Petite-Centaurée vert-jaunâtre -*Centaurium chloodes*-. Le parc Izadia représente la dernière station connue de cette espèce mythique. Son statut extrêmement précaire (en voie d'extinction mondiale) confère à son habitat une importance primordiale.

*Petite-Centaurée vert-jaunâtre*  
-*Centaurium chloodes*-  
à Anglet



### Etat de conservation sur le site

MOYEN : colonisation progressive par des espèces envahissantes et/ou non caractéristiques.

### Exigences écologiques

Cet habitat se développe sous des conditions d'hygrométrie et d'ensoleillement très particulières. Lorsque ces conditions changent, la disparition de l'habitat s'ensuit rapidement. Une hygrométrie plus importante va favoriser l'extension des groupements de bas-marais, tandis qu'une chute de l'hygrométrie tend à favoriser les groupements mésophiles oligotrophes de type prairial. Lorsque la concurrence des vivaces vis-à-vis de la lumière est significative, l'habitat est également susceptible de disparaître.

### Principes de gestion préconisés

Un piétinement très modéré n'est pas forcément négatif. Par contre, il existe de concurrence avec les fourrés à Sénéçon en arbre en progression très rapide au parc d'Izadia. L'habitat est également en concurrence directe avec le Paspale distique -*Paspalum distichum*- et le Chiendent des boeufs -*Stenotaphrum secundatum*- dont le fort recouvrement interdit le développement de la flore indigène. L'Herbe de la Pampa -*Cortaderia selloana*- colonise également ce milieu. Une attention toute particulière doit être portée aux projets d'aménagements.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Le parc écologique d'Izadia est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'habitat dans un bon état de conservation.





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**3150 : Lacs eutrophes naturels  
avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition***

**Code Corine Biotopes :** (22.41, 22.42 et 22.43)\*(22.12 et 22.13)

**Déclinaisons en habitat élémentaire**

3150-1 : Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes

3150-3 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau

3150-4 : Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels

**Statut**

Habitat naturel d'intérêt communautaire

**Correspondance phytosociologique**

3150-1 ➤ Alliance du *Potamion pectinati*

3150-3 ➤ Alliance du *Lemnion minoris*

3150-4 ➤ les deux alliances

**Superficie sur le site**

5,86 ha soit 0,2% du site



3150-1 et 3150-3 : voile flottant à Lentille sans racine et herbier à Potamot crépu sur un plan d'eau eutrophe à Duhort-Bachen

**Description générale**



L'habitat est présent dans toute la France.

Il correspond aux lacs, étangs (et mares) eutrophes (parfois seulement mésotrophes) colonisés par des macrophytes enracinés (3150-1 : alliance du *Potamion pectinati*) flottants ou submergés et éventuellement associés à des lentilles d'eau (3150-3 : alliance du *Lemnion minoris*). Lorsque ces végétations sont présentes dans les bras morts, fossés et marais elles sont rattachées à l'habitat élémentaire 3150-4.

**Caractéristiques sur le site**



Sur le site, l'habitat est principalement présent dans la partie « Adour moyen », là où le fleuve n'est pas endigué de manière intensive. L'habitat élémentaire 3150-4 est le plus présent. Il est retrouvé dans les bras morts et les annexes hydrauliques de l'Adour. Il y a cependant quelques plans d'eau eutrophes d'origine anthropique qui présentent les habitats élémentaires 3150-1 et 3150-3.





### Principales espèces caractéristiques

#### Alliance du *Potamion pectinati*

Potamot crépu -*Potamogeton crispus*-  
Cornifle submergé -*Ceratophyllum demersum*-  
Elodées du Canada -*Elodea canadensis*-  
Potamot filiforme -*Potamogeton trichoides*-  
Grande Naiade -*Najas marina*-

#### Alliance du *Lemnion minoris*

Petite Lentille d'eau -*Lemna minor*-  
Lentille d'eau à nombreuses racines -*Lemna polyrhiza*-  
Lentille sans racines -*Wolffia arrhiza*-  
Azolla fausse filicule -*Azolla filiculoides*-



Voile monospécifique à *Azolla fausse filicule* à Bordères et Lamansens

### Valeur patrimoniale

L'habitat a une forte valeur patrimoniale. Il abrite des espèces végétales protégées comme la Grande Naiade -*Najas marina*- et le Potamot filiforme -*Potamogeton trichoides*-, tous deux protégés en Aquitaine.

Grande Naiade -*Najas marina*- à Laurède



### Etat de conservation sur le site

BON à MOYEN : En effet, les annexes hydrauliques sont déconnectées de l'Adour ce qui entraîne une mise un assec naturelle des bras mort tôt dans la saison préjudiciable pour l'habitat.

### Exigences écologiques

L'habitat est dépendant de l'hydrodynamique globale de l'Adour (qualité de l'eau, hauteur de la ligne d'eau, période et durée des crues...).

### Principes de gestion préconisés

La restauration des annexes hydrauliques permettrait non seulement d'améliorer l'état de conservation de l'habitat sur le site mais également d'augmenter sa surface d'installation potentielle.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard  
avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion***

<p><b>Code Corine Biotopes</b> (24.14 et 24.15) x 24.4 et (22.12 et 22.13) x 22.432</p>
<p><b>Déclinaisons en habitat élémentaire</b> 3260-5 : Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des Renoncules et des Potamots 3260-6 : Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques</p>
<p><b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire</p>
<p><b>Correspondance phytosociologique</b> 3260-5 ➤ Alliance du <i>Batrachion fluitantis</i> 3260-6 ➤ Alliance du <i>Ranunculion aquatilis</i></p>
<p><b>Superficie sur le site</b> 7 ha soit 0,2% du site</p>



*Herbier à Renoncule flottante  
et Myriophylle à épis  
à Montgaillard*

**Description générale**



L'habitat englobe toutes les communautés fluviatiles d'eaux plus ou moins courantes. Il s'agit donc des végétations normalement dominées par des renoncules, des potamots, des callitriches, ainsi que diverses hydrophytes submergées et des formes aquatiques d'amphiphytes, mais aussi des communautés de bryophytes. Elles se rencontrent depuis l'étage montagnard jusqu'en zone saumâtre estuarienne, cette dernière zone n'étant pas prise en considération dans l'habitat.

**Caractéristiques sur le site**



Sur le site, l'habitat est présent principalement dans la partie « Adour moyen », sous forme d'herbiers denses enracinés de deux types. Le 3260-5 est directement installé dans le lit mineur de l'Adour dans les zones de radiers et de plats. Le 3260-6, composé essentiellement de callitriches, est présent dans les petits ruisseaux qui drainent les annexes hydrauliques du fleuve.





### Principales espèces caractéristiques

#### Alliance du *Batrachion fluitantis*

Renoncule flottante

-*Ranunculus fluitans*-

Myriophylle en épis

-*Myriophyllum spicatum*-

Potamot pectiné

-*Potamogeton pectinatus*-

Potamot noueux -*Potamogeton nodosus*-

#### Alliance du *Ranunculion aquatilis*

Callitriches sp.

Cornifle submergé -*Ceratophyllum demersum*-

Elodées de Nuttall -*Elodea nuttalli* -

Lentille d'eau à nombreuses racines

-*Lemna polyrhiza*-

Ache nodiflore -*Apium nodiflorum*-

Herbier à callitriches  
à Onard



© CPIE Seignanx et Adour

### Valeur patrimoniale

L'habitat a une forte valeur patrimoniale. Les herbiers des eaux courantes constituent des abris qui peuvent servir de pouponnière pour les alevins de nombreux poissons. Ils servent également de support de ponte à certains insectes notamment les libellules, comme l'**Agrion de mercure -*Caenagrion mercuriale*- : 1044**. Il abrite également des espèces végétales protégées comme la Grande Naiade -*Najas marina*- protégée en Aquitaine.

Grande Naiade -*Najas marina*-  
à Onard



© CPIE Seignanx et Adour

### Etat de conservation sur le site

3260-5 : BON. Cependant, la capacité d'accueil de l'habitat sur le site pourrait être améliorée.

3260-6 : BON à MOYEN Les annexes hydrauliques de l'Adour sont très souvent déconnectées du fleuve ce qui entraîne une dégradation de l'état de conservation de l'habitat qui répond très rapidement aux modifications écologiques du milieu.

### Exigences écologiques

La présence de l'habitat est dépendante de l'hydrodynamique du fleuve. Toute modification de la qualité physique de l'Adour est susceptible d'influer sur la présence de l'habitat.

### Principes de gestion préconisés

Le maintien de la qualité de l'eau et de la qualité physique du cours d'eau est indispensable pour la conservation de l'habitat. Les barrières physiques à l'écoulement de l'eau et des sédiments qu'elle charrie sont un facteur limitant au développement de l'habitat.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**3270 : Rivières avec berges vaseuses  
avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.**

<b>Code Corine Biotopes</b> 24.52 ou 22.33
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 3270-1 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p. (hors Loire)
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> ➤Alliances du <i>Bidention tripartitae</i> et du <i>Chenopodium rubri</i>
<b>Superficie sur le site</b> 7 ha soit 0,2% du site



© CPTE Seignanx et Adour  
*Communauté des sédiments vaseux eutrophes  
à Grenade sur Adour*

### Description générale



L'habitat est présent dans toute la France.

Il s'agit de formations végétales pionnières constituées d'herbacées annuelles (craignant la concurrence) s'installant sur des sols nitrates, périodiquement inondés, alluviaux. Leur optimum se situe en bordure des cours d'eau et des bras morts, sur alluvions limoneuses, limono-argileuses ou sableuses plus ou moins envasées. Le niveau de l'eau est variable, sans dessèchement complet.

### Caractéristiques sur le site



Sur le site, l'habitat est retrouvé principalement sur les dépôts alluviaux vaseux laissés par le fleuve dans la partie « Adour moyen ». Cet habitat est composé d'espèces annuelles à caractère pionnier. La physionomie de l'habitat est très variable en fonction des apports nutritifs et des périodes d'inondation allant d'une végétation très éparse de quelques centimètres à des formations luxuriantes pouvant atteindre deux mètres.





### Principales espèces caractéristiques

Bidents - <i>Bidens sp.</i> -	Panic pied-de-coq - <i>Echinochloa crus-gali</i> -
Chénopodes - <i>Chenopodium sp.</i> -	Leersie faux-riz - <i>Leersia oryzoides</i> -
Lampourdes - <i>Xanthium sp.</i> -	Lycophe d'Europe - <i>Lycopus europaeus</i> -
Amaranthes - <i>Amaranthus sp.</i> -	Menthe aquatique - <i>Mentha aquatica</i> -
Renouée poivre-d'eau - <i>Polygonum hydropiper</i> -	Corrigiole des grèves - <i>Corrigiola littoralis</i> -
Renouée persicaire - <i>Polygonum persicaria</i> -	Cresson des bois - <i>Rorippa sylvestris</i> -

### Valeur patrimoniale

L'intérêt patrimonial de l'habitat est fort. En effet, les communautés des sédiments vaseux eutrophes peuvent accueillir des espèces patrimoniales comme par exemple le **Cuivré des marais -*Thersamolycaena dispar*- : 1060**, espèce d'intérêt communautaire. De plus, l'habitat est souvent présent en mosaïque avec les **Mégaphorbiaies eutrophes : 6430-4**

*Un Cuivré des marais mâle sur une  
feuille de lampourde  
à Gousse*



©CPIE Seignanx et Adour

### Etat de conservation sur le site

BON à MOYEN : l'habitat ne semble pas trop dégradé sur le fleuve. Cependant quelques espèces envahissantes sont parfois présentes comme les jussies, certains bidents et les eragrostides, par exemple l'Eragrostis à manchettes -*Eragrostis pilosa*-

### Exigences écologiques

L'habitat est fortement dépend de l'hydrodynamique du fleuve. Tous les facteurs pouvant perturber l'équilibre fragile entre les phénomènes de dépôt et d'érosion peuvent entraîner une dégradation de l'habitat. De plus, l'habitat peut être directement impacté par des extractions sauvages en lit mineur sur les bancs de graviers.

### Principes de gestion préconisés

Pour conserver ou améliorer l'état de conservation de l'habitat, l'hydrodynamique de l'Adour et de la qualité physique du cours d'eau doivent être maintenus, voire restaurés. Des programmes de lutte contre les espèces envahissantes à l'échelle du bassin versant contribueraient à la conservation de l'habitat

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

<b>Code Corine Biotopes</b> 37.71
<b>Déclinaisons en habitat élémentaire</b> 6430-4 : Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces 6430-5 : Mégaphorbiaies oligohalines
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondance phytosociologique</b> 6430-4 ➤ Alliance du <i>Convolvulion sepium</i> 6430-5 ➤ Alliance du <i>Angelicion litoralis</i>
<b>Superficie sur le site</b> 38 ha soit 1% du site



*Mégaphorbiaie eutrophe  
à Aire-sur-Adour*

### Description générale



Il s'agit de végétations de hautes herbes installées en bordure de cours d'eau et en lisière de forêts humides, aux étages collinéen et montagnard des domaines atlantique et continental.

Ces « prairies » élevées sont soumises à des crues temporaires et sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques comme la fertilisation, la fauche ou le pâturage. Elles évoluent naturellement vers les formations riveraines de saules puis les forêts riveraines.

### Caractéristiques sur le site



L'habitat est présent sur l'ensemble du site sous deux formes :

6430-4 : les mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces qui sont réparties dans la partie « Adour moyen » sur les berges immédiates et les bras morts du fleuve. Enrichies en matières organiques et azotées par les crues de l'Adour, elles présentent une végétation nitrophile et luxuriante pouvant atteindre une hauteur de deux mètres.

6430-5 : les mégaphorbiaies oligohalines qui sont retrouvées dans la partie de l'Adour soumise à la marée à partir de Saubusse et jusqu'à Bayonne. Elles sont

implantées sur la zone de balancement des marées du bourrelet alluvial et sur les enrochements comblés par les dépôts alluvionnaires.







### Principales espèces caractéristiques

#### Alliance du *Convolvulion sepium*

Ortie dioïque -*Urtica dioica*-  
Liseron des haies -*Calystegia sepium*-  
Baldingère faux-roseau -*Phalaris arundinacea*-  
Eupatoire chanvrine -*Eupatorium cannabinum*  
Reine des prés -*Filipendula ulmaria*-  
Salicaire -*Lythrum salicaria*  
Epière des marais -*Stachys palustris*-

#### Alliance de l'*Angelicion litoralis*

Angélique des estuaires -*Angelica heterocarpa*-  
Guimauve officinale -*Althaea officinalis*-  
Oenanthe safranée -*Oenanthe crocata*-  
Séneçon aquatique -*Senecio aquaticus*-  
Liseron des haies -*Calystegia sepium*-  
Baldingère faux-roseau -*Phalaris arundinacea*-  
Salicaire -*Lythrum salicaria*  
Roseau phragmite -*Phragmites australis*-

### Valeur patrimoniale

L'habitat a une forte valeur patrimoniale.

Les mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces sont parfois trouvées en mosaïque. Soit sous les **Saulaies arborescentes à Saule blanc : 91E0\*-1**, soit avec les **Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (hors Loire) : 3270-1**.

Les mégaphorbiaies oligohalines constituent l'habitat préférentiel de l'**Angélique des estuaires -*Angelica heterocarpa*- : 1607\***, espèce d'intérêt communautaire et prioritaire, endémique de la France et fortement menacée.

*Pied d'Angélique dans une mégaphorbiaie oligohaline à St Barthélemy*



### Etat de conservation sur le site

BON : dans la majorité des cas, il est MOYEN à MAUVAIS lorsque l'habitat est dégradé. Les facteurs de dégradations sont multiples, allant de l'incision du lit à une gestion des berges parfois abusive et inadaptée, en passant par la présence importante d'espèces végétales invasives.

### Exigences écologiques

Cet habitat est dépendant des fluctuations des niveaux d'eau de l'Adour, des plans d'eau ou des bras morts. Toute modification de leur régime hydraulique peut potentiellement entraîner une dégradation de leur état de conservation. Positionné sur les berges, l'habitat est particulièrement sensible aux aménagements (enrochement...) et à l'entretien inadapté des berges.

### Principes de gestion préconisés

Maintient de l'hydrodynamisme de l'Adour. Entretien raisonné des berges. Lutte contre les espèces envahissantes.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

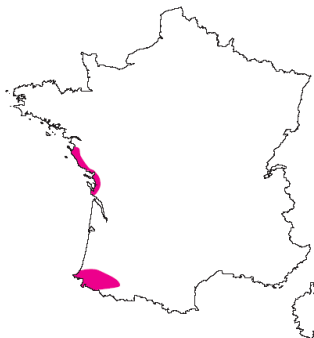
**6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude**  
(*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

<b>Code Corine Biotopes 38.2</b>
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 6510-1 : Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondances phytosociologiques</b> ➤ Alliance du <i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i>
<b>Superficie sur le site</b> 2 100 m <sup>2</sup>



de l'Adour

**Description générale**



Répartition encore mal connue en France. Les prairies eutrophiques à Oenanthe faux boucage et Lin bisannuel ne sont connues que dans les collines de l'Armagnac et du Sud-Ouest (Pays Basque). Cependant, il a été montré que certaines communautés des Barthes de l'Adour sont très proches floristiquement de ces dernières

**Caractéristiques sur le site**



L'habitat est présent sur le site Natura 2000 des « Barthes de l'Adour » en Barthe haute. Lorsque l'habitat est installé sur le haut de berge de l'Adour, il fait partie du site « l'Adour ».





### Principales espèces caractéristiques

Lin bisannuel -*Linum bienne*-

Oenanthe faux-boucage -*Oenanthe pimpinelloides*-

Centauree noire -*Centaurea jacea*-

Renoncule bulbeuse -*Ranunculus bulbosus*-

Gaudinie fragile -*Gaudinia fragilis*-

Marguerite commune -*Leucanthemum vulgare*-

Stellaire graminée -*Stellaria graminea*-

Trèfle des près -*Trifolium pratense*-

Pâquerette -*Bellis perennis*-

Rumex oseille -*Rumex acetosa*-

Brunelle commune -*Prunella vulgaris*-

Léontodon d'automne -*Leontodon autumnalis*-

Cynosure crétele -*Cynosorus cristatus*-

Porcelle enracinée -*Hypochaeris radicata*-

### Valeur patrimoniale

Valeur relativement faible au niveau du site, néanmoins remarquable par sa biodiversité.

### Etat de conservation sur le site

On estime que l'état de conservation de l'habitat sur le site est BON.

### Exigences écologiques

L'habitat est maintenu dans un bon état de conservation par le traitement par fauche et la mise en place d'un pâturage raisonné.

### Principes de gestion préconisés

Maintenir les pratiques agricoles actuelles en évitant une reprise trop précoce du pâturage et/ou le surpâturage. Le retournement des prairies entraîne une destruction de l'habitat.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Docob des « Barthes de l'Adour »







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**91E0\* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior***  
(*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

**Code Corine Biotopes** 44.13 et 44.3

**Déclinaisons en habitat élémentaire**

91E0\*-1 : Saulaies arborescentes à Saule blanc

91E0\*-8 : Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux

91E0\*-11 : Aulnaies (-Frênaies) à hautes herbes

**Statut**

Habitat naturel d'intérêt communautaire et prioritaire

**Correspondances phytosociologiques**

91E0\*-1 ➤ Alliance du *Salicion albae*

↳ association *Salicetum albae* Ssler 1926

➤ Alliance de l'*Alnion incanae*-

↳ 91E0\*-8 associations proches du *Carici remotae-Fraxinetum excelsioris* Koch 1926 ou *Carici pendulae-Alnetum* O. de Bolos et Oberdorfer 1953

↳ 91E0\*-11 association *Filipendulo ulmariae-Alnetum* (Lemée 1937) Rameau em

**Superficie sur le site**

289 ha soit 8% du site



Saulaie blanche située sur un bras mort de l'Adour à Souprosse

**Description générale**



Cet habitat occupe le lit majeur des cours d'eau recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières. On distingue :

Les forêts à bois tendre composées de saules et de peupliers noirs qui prospèrent sur les levées alluvionnaires des cours d'eau, nourries par les limons des crues.

Les forêts à bois dur qui sont installées en retrait par rapport aux forêts à bois tendre ou directement en bordure des cours d'eau en ripisylves plus ou moins étroites.

**Caractéristiques sur le site**



Sur le site, l'habitat est présent sur les berges immédiates de l'Adour et forme des ripisylves plus ou moins denses. On retrouve aussi l'habitat dans les bras morts et les annexes hydrauliques du fleuve sous la forme de Saulaies arborescentes à Saule blanc : 91E0\*-1.





### Principales espèces caractéristiques

#### Alliance du *Salicion albae* 91E0\*-1

Saule blanc -*Salix alba*-  
Baldingère -*Phalaris arundinacea*-  
Phragmite -*Phragmites australis*-  
Iris faux-acoire -*Iris pseudacorus*-

#### Alliance de l'*Alnion incanae*

91E0-8 et 91E0-11  
Frêne élevé -*Fraxinus excelsior*-  
Aulne glutineux -*Alnus glutinosa*-  
Laîche des bois -*Carex sylvatica*-  
Laîche espacée -*Carex remota*-  
Laîche penchée  
-*Carex pendula*-

*Aulnaie-frênaie*  
à Port de Lanne



### Valeur patrimoniale

Implantées sur les berges et les annexes hydrauliques, les forêts alluviales jouent un rôle important dans l'épuration de l'eau et dans le fonctionnement hydraulique des cours d'eau. L'habitat forme des galeries qui constituent des corridors biologiques importants pour le déplacement de nombreuses espèces le long de l'Adour. Les saulaies blanches sont souvent installées sur des surfaces en eau une partie de l'année sous lesquelles sont retrouvés les **Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces 6430-4** et les **Lacs eutrophes naturels : 3150** qui peuvent servir de pouponnière à des juvéniles de poissons comme le Brochet -*Esox lucius*- par exemple et peuvent abriter la **Cistude d'Europe -*Emys orbicularis*- : 1220**.

### Etat de conservation sur le site

MOYEN à MAUVAIS : l'état de conservation est variable. La dégradation de l'état de conservation est principalement due à l'assèchement progressif de l'habitat du fait de l'abaissement de la ligne d'eau de l'Adour. De plus, l'habitat est très souvent colonisé par des espèces envahissantes (Erable negundo, jussies, Myriophylle du Brésil...). L'habitat est en bon état de conservation soit lorsque les berges sont naturelles et subissent les crues régulières du fleuve soit quand les annexes hydrauliques sont fonctionnelles et bien connectées à l'Adour.

### Exigences écologiques

L'habitat est fortement dépendant de la dynamique alluviale de l'Adour, en particulier de l'évolution de la ligne d'eau de la capacité de divagation du lit mineur. Toute modification du régime hydraulique entraîne un impact sur l'habitat.

### Principes de gestion préconisés

Les aménagements lourds des berges et annexes hydrauliques (enrochement, remblaiement...) risquent de détruire directement le milieu. De même, la pertinence des travaux de drainage ou qui entraînent indirectement une modification du régime hydraulique doit être évaluée. La non-intervention est indiquée, les coupes rases sont à éviter et la conservation des arbres morts sur pied et au sol favorise la capacité d'accueil du milieu pour la faune.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**91F0 : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves  
(*Ulmion minoris*)**

<b>Code Corine Biotopes 44.4</b>
<b>Déclinaison en habitat élémentaire</b> 91F0-3 : Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondances phytosociologiques</b> ➤ Alliance de <i>l'Alnion incanae</i> - ↳ association <i>Ulmo minoris-Fraxinetum angustifoliae</i> Rameau et Schmitt 1975
<b>Superficie sur le site</b> 464,2 ha soit 13% du site



Frênaie-Chênaie-Ormaie riveraine de l'Adour  
à Thétieu

**Description générale**



Il s'agit de formations alluviales à bois dur qui sont installées au sein du lit majeur large des grands fleuves océaniques dont les crues se produisent en hiver et au printemps. L'habitat occupe une grande partie du lit majeur au-dessus des **Saulaies arborescentes à Saule blanc : 91E0-1\***. L'habitat subit des inondations régulières plus ou moins importantes et longues allant de quelques centimètres à plus d'un mètre. La race de l'Adour est mésohygrophile à hygrocline, avec variante neutrophile sur limons, limons argileux, et variante mésoneutrophile sur limons sableux et sables.

**Caractéristiques sur le site**

L'habitat est présent sur l'ensemble du site excepté dans la partie aval de l'Adour :



- sur les berges du lit mineur sous la forme d'une ripisylve plus ou moins dense (parfois résiduelle), au dessus des saulaies blanches quand elles existent ;
- sur les anciens méandres du fleuve où, par assèchement progressif, l'habitat est issu des **Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* : 91E0\*** ;
- sur la plaine alluviale dans le lit majeur de l'Adour. Dans ce contexte, l'habitat est parfois exploité comme, par exemple, les chênaies de production des Barthes de l'Adour ou plus en amont d'Onard et de Poyanne.







### Principales espèces caractéristiques

#### Strate arborescente

Chêne pédonculé -*Quercus robur*-  
Frêne élevé -*Fraxinus excelsior*-  
Frêne oxyphylle -*Fraxinus angustifolia*-

#### Strate herbacée

Laîche espacée -*Carex remota*-  
Laîche des bois -*Carex sylvatica*-

#### Strate arbustive

Orme champêtre -*Ulmus minor*-  
Aubépine à un style -*Crataegus monogyna*-

Chênaie de production  
à Onard



© CPIE Seignanx et Adour

### Valeur patrimoniale

Cet habitat représente un très grand intérêt patrimonial. Ce type forestier alluvial correspond au plus haut degré de maturation des forêts des plaines d'inondations des grands fleuves. Elles sont remarquables de part la coprésence des frênes élevé et oxyphylle. L'habitat abrite de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial, par exemple des insectes xylophages sont retrouvés dans les bois morts, comme le **Lucane Cerf-volant -*Lucanus cervus*- : 1083.**

Restes de carapace d'un Lucane  
Cerf-volant mâle retrouvés  
dans la chênaie d'Onard



© CPIE Seignanx et Adour

### Etat de conservation sur le site

BON à MAUVAIS : l'état de conservation est bon dans les chênaies qui présentent l'ensemble des strates de végétations et qui ne sont pas dégradées. L'habitat est en moyen ou mauvais état de conservation lorsque des dégradations sont constatées, comme par exemple l'absence de strate arbustive, la présence d'espèce envahissante...

### Exigences écologiques

La présence de l'habitat est liée à l'hydrodynamique du fleuve (hauteur d'eau, périodes et durée des crues...).

### Principes de gestion préconisés

La diversité spécifique de l'habitat et les essences locales typiques doivent être maintenues. Il faut éviter de planter ou favoriser l'installation d'espèces exotiques. Le sous-bois ne doit pas être entretenu de manière abusive afin de respecter la structure de l'habitat.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Docob des « Barthes de l'Adour », ONF chargée de la gestion des forêts communales





Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

## 92D0 : Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae*)

<b>Code Corine Biotopes : 44.8</b>
<b>Statut</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire
<b>Correspondances phytosociologiques</b> ➤ Alliance du <i>Tamaricion africanae</i>
<b>Superficie sur le site</b> 8 000 m <sup>2</sup> soit 0,02% du site



Fourrés à *Tamaris* à Anglet  
(source : plan de gestion d'Izadia)

### Description générale



Cet habitat se développe principalement le long des cours d'eau à régime d'oued restant à sec une partie de l'année, à débit variable mais constant, pendant l'autre partie de l'année ; eaux légèrement salées d'origine maritime pénétrant dans le cours inférieur du ruisseau. L'habitat est retrouvé en conditions thermoméditerranéenne très littorales (climat très chaud).

### Caractéristiques sur le site



Sur le site, cet habitat est présent au parc Izadia sur la commune d'Anglet sous la forme de petits bosquets arbustifs à *Tamaris* pauvres en espèces. Il s'agit de l'habitat naturellement situé sur les marges des lacs en arrière des ceintures à Jonc maritime et Laïche étirée des sols engorgés d'eau saumâtre avec apports phréatiques usuels : les **Prés salés du haut schorre : 1330-3**.







### Principales espèces caractéristiques

#### Strate arbustive

Tamaris -*Tamaris gallica*-

### Valeur patrimoniale

En tant qu'habitat caractéristique des zones subhalophiles sud-atlantiques, il constitue un habitat de grand intérêt patrimonial. Il participe à des mosaïques d'habitats importantes par le grand nombre de niches offertes à la faune et notamment à la nidification de certains oiseaux.

### Etat de conservation sur le site

Dans la plupart des cas, l'état de conservation de l'habitat est moyen à mauvais pour cause de colonisation par des espèces invasives (*Cotonnier d'Amérique -Baccharis halimifolia-*, Herbe de la Pampa -*Cortaderia selloana*-...).

### Exigences écologiques

La présence de l'habitat est étroitement liée à la présence d'eau.

### Principes de gestion préconisés

Le régime hydrique ne doit pas être perturbé.

La prolifération dans l'habitat des espèces végétales invasives doit être contenue.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Le parc écologique d'Izadia est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'habitat dans un bon état de conservation.





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

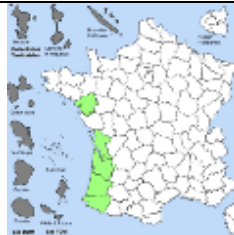
## 1607\* : *Angelica heterocarpa* Angélique à fruits variables ou Angélique des estuaires

### Statut

Espèce d'intérêt communautaire et prioritaire  
Espèce endémique de la France et menacée

### Distribution

Uniquement sur les estuaires français  
(Loire, Gironde, Charente,  
Adour et Nive)



### Habitat

Mégaphorbiaies oligohalines, habitat d'intérêt  
communautaire (6430-5)



Angélique des estuaires  
à St Barthélemy

### Caractères biologiques

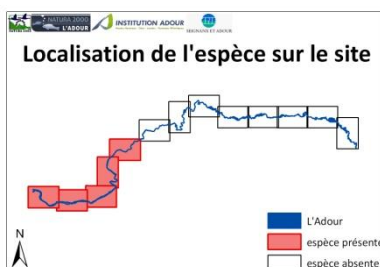
#### L'Angélique des estuaires *-Angelica heterocarpa-*



J.Lloyd, 1859 @Tela Botanica

L'Angélique des estuaires est une hémicryptophyte, monocarpique et pluriannuelle, d'une durée de vie relativement courte de 3-4 ans. Elle mesure entre un et deux mètres, sa tige est verte, lisse et glabre, ses feuilles sont 2 à 3 fois pennées et ses folioles ovales-lancéolées, allongées, luisantes dessus. L'inflorescence est composée d'ombelles à nombreux rayons. Ses fleurs sont blanches avec des pétales à pointe enroulée, caractère qui permet de la différencier de sa cousine l'Angélique des bois - *Angelica silvestris*-. Seule la reproduction sexuée permet le maintien de l'espèce. Son fruit est assez épais, ovale ou elliptique oblong à ailes marginales plus étroites que le corps des méricarpes. Sa floraison s'étale généralement de juillet à août (parfois jusqu'en septembre).

### Etat des populations



L'espèce est en nette régression sur l'ensemble des estuaires français. Cette espèce patrimoniale présente un fort enjeu de conservation.

Sur l'Adour, l'Angélique des estuaires est installée sur les berges soumises au battement de la marée. Elle est potentiellement présente de Bayonne à Tercis-les-Bains. Son habitat préférentiel est les **Mégaphorbiaies oligohalines : 6430-5** mais elle peut aussi s'implanter sur les enrochements comblés par des dépôts vaseux. L'espèce *heterocarpa* peut s'hybrider avec *silvestris*, la rendant alors difficilement identifiable.





### Exigences écologiques

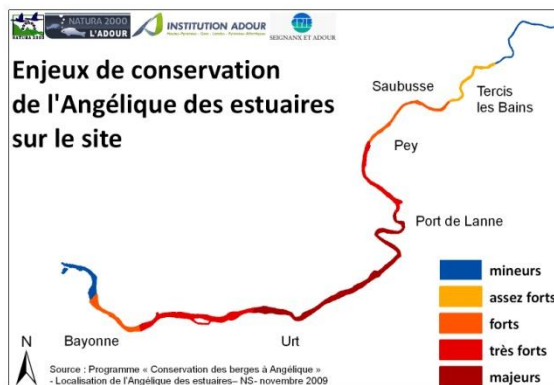
L'Angélique des estuaires est très sensible au degré de salinité de l'eau. Toute modification de la salinité peut être préjudiciable à l'espèce. C'est le cas de la remontée du front de salinité dans les estuaires qui peut être due à l'élévation du niveau des océans mais aussi aux activités anthropiques (suppression des seuils rocheux naturels, dragages et extraction de sable dans les chenaux de navigation) qui accentuent la propagation de la marée dans le fleuve (cf. cahier d'habitats).

Le maintien des connexions entre le chenal et les nombreux canaux et zones humides est indispensable à la dissémination des graines.

L'érosion naturelle des berges est une menace pour l'espèce. Elle est parfois accentuée par les travaux réalisés pour l'amélioration de la navigation (chenalisation, dragage d'entretien...) qui engendrent des vitesses de courant et des phénomènes de marnage plus importants.

L'enrichissement des groupements à Angélique des estuaires, ainsi que leur colonisation par les espèces végétales envahissantes, constituent un facteur de dégradation important sur le site.

### Objectifs de conservation



Maintenir les populations actuelles.

Conserver les habitats d'espèce.

Maintenir la connectivité entre les habitats afin que l'espèce puisse se déplacer le long de l'estuaire et s'adapter aux éventuels changements du milieu estuarien.

Ne pas modifier le front de salinité de l'Adour.

Mieux connaître les processus d'hybridation avec *Angelica sylvestris*.

### Principes de gestion préconisés

Prendre en compte les exigences écologiques de l'Angélique des estuaires dans les plans d'aménagements de l'estuaire (dragages, enrochement, remblaiement...). Adopter une gestion douce des berges et effectuer les travaux d'entretien et d'aménagement à des périodes adaptées.

Eliminer mécaniquement les espèces envahissantes et/ou nitrophiles présentes dans les habitats de l'espèce.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

SDAGE Adour Garonne 2010-2015, SAGE Adour amont (en cours d'élaboration)...

Programme « conservation des berges à Angélique des estuaires » porté par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (en cours)

Institution Adour (gestion et entretien des digues et des berges de l'Adour)

Plan de conservation de l'espèce sur la Loire (Communauté urbaine de Nantes et Conservatoire Botanique National de Brest).





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1428 : *Marsilea quadrifolia***  
**Marsilée à quatre feuilles, Trèfle des marais**

**Statut**

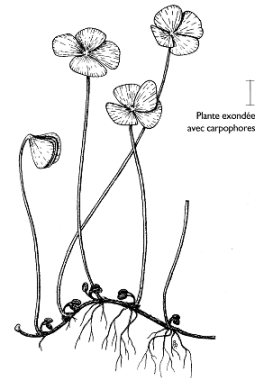
Directive Habitats : annexe II  
Protection nationale : arrêté du 20/01/1982  
Convention de Berne : annexe I  
Liste rouge nationale : vulnérable

**Distribution**

Europe tempérée tiède de la France et du Portugal jusqu'à la mer Noire et la mer Caspienne, îles Canaries et Açores

**Habitat**

3110 - Eaux oligotrophes, très peu minéralisées, des plaines sablonneuses  
3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelleta uniflora* et / ou des *Isoeto-Nanojuncetea*



Ptéridophytes, Marsiléales, Marsiléacées

*Dessin de Philippe Danton, extrait de  
Inventaire des plantes protégées de France,  
Nathan-AFCEV, Paris, 1995*

**Caractères biologiques**

Pante herbacée aquatique de 5 à 15 cm de haut, à rhizome généralement submergé, rampant et peu ramifié, atteignant 50 cm de long. Les feuilles caractéristiques à 4 lobes disposés en croix lui donne un aspect général de trèfle à quatre feuilles. La plante est vivace et ses feuilles disparaissent à l'automne.

La reproduction sexuée nécessite une phase d'inondation. En absence de reproduction sexuée, la plante se multiplie de manière végétative et chaque station est en fait peuplée par un seul clone.







# INSTITUTION ADOUR

Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

## Répartition et état des populations

En France, l'espèce est très localisée, à basse altitude (au-dessous de 200-300m) essentiellement entre les latitudes d'Orléans et de Grenoble, et dans le sud-ouest. L'espèce a fortement régressé au cours du siècle passé du fait de la dégradation des zones humides, et est devenue assez rare en Aquitaine et dans les Landes

Sur l'Adour, elle a été identifiée sur le site naturel de Bordères où les stations sont peu nombreuses mais l'espèce y est abondante, et en périphérie du site dans le site Natura 2000 « Barthes de l'Adour » (ZSC) car elle exploite la situation pionnière créée par le piétinement du bétail sur les berges. N'ayant pas fait l'objet de prospection particulière elle est donc potentiellement présente sur les mares et plans d'eau bordant l'Adour.

## Exigences écologiques

La plante occupe des places libres sur des sols boueux mouillés ou temporairement inondés sur les grèves et bras morts des rivières, mais surtout étangs et mares de faible profondeur et plus ou moins asséchés en été.

La régression des zones humides due aux drainages ou à l'abaissement du lit des rivières et la pollution des eaux perturbent les populations de la Marsilée. Héliophile et thermophile, elle semble difficilement supporter l'ombrage, de même qu'une trop forte concurrence des autres végétaux : grandes héliophytes ou espèces envahissantes.

## Objectifs de conservation

De manière générale, la préservation de la dynamique alluviale et du niveau du lit et de la nappe phréatique sont favorables à son maintien.

Le maintien de l'activité d'élevage aux abords du lit mineur et notamment au niveau des Barthes de l'Adour est garant de la pérennité des conditions pionnières favorables à l'espèce.

## Principes de gestion préconisés

Eliminer mécaniquement les espèces envahissantes et/ou nitrophiles présentes dans les habitats de l'espèce.

Evaluer la diversité génétique à l'intérieur des populations et entre populations

Veiller à la qualité et à la quantité de l'eau

Maintenir des zones humides temporaires et éviter les drainages

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour

Conseil général des Landes

Syndicats de rivière

Particuliers







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1095 : *Petromyzon marinus* Lamproie Marine

### Statut

Directive Habitats : annexe II  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : quasi menacée

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution française

Fleuves français (Loire, Gironde, Charente, Adour,...)



Photo Migradour

### Caractères biologiques

La lamproie marine est un vertébré aquatique sans mâchoire (Agnathes), écailles et colonne vertébrale osseuse. Son corps anguilliforme est couvert de mucus.

Elle respire par l'intermédiaire de sept paires d'orifices branchiaux circulaires situés de chaque côté de la tête et elle possède un disque buccal adapté à la succion et couvert de denticules cornés lui permettant de filtrer la vase en phase larvaire.

Elle de 60 à 80 cm pour un poids de 700 à 900 g.

Cette espèce va accomplir une partie de son cycle biologique en cours d'eau et une autre dans l'océan. Son cycle va être décomposé ainsi :

- une phase larvaire fluviale longue de 3 à 6 ans, les larves vivant enfouies dans le sédiment,
- une phase adulte marine plus courte durant 2,5 à 3 ans.

La reproduction à lieu d'avril à fin mai en cours d'eau.

### Etat des populations

Les populations sur le site semblent en augmentation même si nous ne disposons pas d'études pour le valider.

### Exigences écologiques

Les exigences principales de l'espèce sont :

- une bonne qualité des sédiments (sablo-limoneux) pour accueillir la phase larvaire longue,
- la présence de substrat grossier pour sa reproduction (gravier, sable).



### Objectifs de conservation

Maintien d'une bonne qualité et quantité (section mouillée) d'eau.

Assurer une bonne connexion avec les affluents qui présentes souvent des sites de reproductions importants pour l'espèce.

### Principes de gestion préconisés

Amélioration de la connectivité piscicole avec les affluents de l'Adour.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, COGEPOMI, MIGRADOUR, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche,...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1096 : *Lampetra Planeri* Lamproie de Planer

### Statut

Directive Habitats : annexe II  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : préoccupation mineure

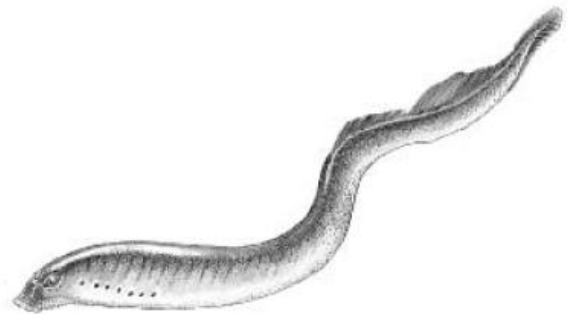
### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution française

Présente sur les cours d'eau frais et bien oxygénés

Dessin cahier habitats 1096



### Caractères biologiques

La lamproie de Planer est un vertébré aquatique sans mâchoire (Agnathes), écailles et colonne vertébrale osseuse. Son corps anguilliforme est couvert de mucus, long de 9 à 15 cm pour un poids de 2 à 5 g.

Elle respire par l'intermédiaire de sept paires d'orifices branchiaux circulaires situés de chaque côté de la tête et elle possède un disque buccal adapté à la succion et couvert de denticules cornés lui permettant de filtrer la vase.

Cette espèce va accomplir la totalité de son cycle biologique en cours d'eau (pas de phase marine). Son cycle va être décomposé en 2 :

- une phase larvaire longue de 5,5 à 6,5 ans, les larves vivant enfouies dans le sédiment,
- une phase adulte courte quelques mois.

La reproduction à lieu d'avril à mai.

### Etat des populations

La population de lamproie de Planer est faible sur le site. Elle a régressé en grande partie à cause :

- de la mise en place de portes à flots ou à clapets
- des faibles débits de l'Adour en été limitant la qualité de l'eau et les capacités d'accueil du milieu.





### Exigences écologiques

Les exigences principales de l'espèce sont :

- une bonne qualité des sédiments (sablo-limoneux) pour accueillir la phase larvaire longue,
- la présence de substrat pour sa reproduction (gravier, sable).

### Objectifs de conservation

Maintien d'une bonne qualité et quantité (section mouillée) d'eau.

Assurer une bonne connexion avec les affluents qui présentes souvent les meilleurs sites de reproduction et de développement pour l'espèce.

### Principes de gestion préconisés

Amélioration de la connectivité piscicole avec les affluents surtout rive droite de l'Adour.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche,...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1099 : *Lampetra fluviatilis*

### Lamproie fluviatile, Lamproie de rivière

#### Statut

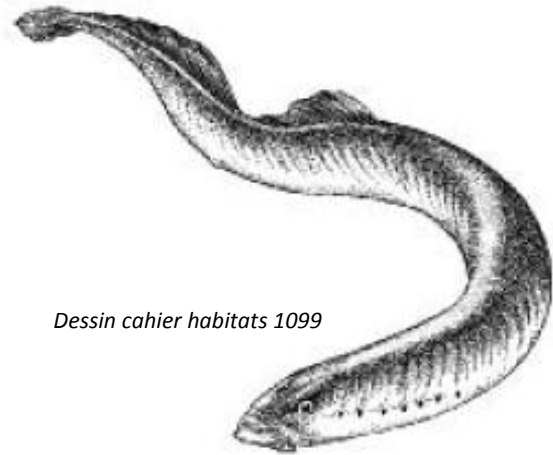
Directive Habitats : annexe II et IV  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : vulnérable

#### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

#### Distribution

Endémique des estuaires de France (Loire, Gironde, Charente, Adour et Nive)



Dessin cahier habitats 1099

#### Caractères biologiques

La lamproie fluviatile est un vertébré aquatique sans mâchoire (Agnathes), écailles et colonne vertébrale osseuse. Son corps anguilliforme est couvert de mucus, long de 25 à 40 cm pour un poids de 50 à 70 g.

Elle respire par l'intermédiaire de sept paires d'orifices branchiaux circulaires situés de chaque côté de la tête et elle possède un disque buccal adapté à la succion et couvert de denticules cornés lui permettant de filtrer la vase en phase larvaire.

Cette espèce va accomplir une partie de son cycle biologique en cours d'eau et une autre dans l'océan. Son cycle va être décomposé ainsi :

- une phase larvaire fluviale longue de 3 à 6 ans, les larves vivant enfouies dans le sédiment,
- une phase adulte marine plus courte durant 2,5 à 3 ans
- La reproduction à lieu de mars à mai en cours d'eau.

#### Etat des populations

Peu de données disponibles sur l'espèce dont il est difficile d'estimer l'état de la population.







### Exigences écologiques

Les exigences principales de l'espèce sont :

- une bonne qualité des sédiments (sablo-limoneux) pour accueillir la phase larvaire longue,
- la présence de substrat grossier pour sa reproduction (gravier, sable).

### Objectifs de conservation

Maintien d'une bonne qualité et quantité (section mouillée) d'eau.

Assurer une bonne connexion avec les affluents qui présentes souvent des sites de reproduction pour l'espèce.

### Principes de gestion préconisés

Amélioration de la connectivité piscicole avec les affluents de l'Adour.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, COGEPOMI, MIGRADOIR, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche,...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1102 : *Alosa alosa* Grande Alose ou Alose Vraie

### Statut

Directive Habitats : annexe II et IV  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : vulnérable

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution

Endémique des estuaires de France (Loire, Gironde, Charente, Adour et Nive)



P. CHEVRE

### Caractères biologiques

L'alse Feinte appartient au groupe des Harengs. Elle possède un corps fusiforme légèrement comprimé latéralement.

Elle mesure entre 30 et 70 cm pour un poids allant de 1,8 à 4 kg.

La grande alose est un poisson migrateur dit anadrome. Elle remonte certains fleuves français pour aller s'y reproduire. Les juvéniles vont, quelques mois après leur naissance, dévaler vers l'océan pour finir d'accomplir leur croissance.

Les zones de reproduction et de développement des juvéniles sont caractéristiques et doivent impérativement comporter une granulométrie importante.

### Etat des populations

Les populations ont régressé sur tous les bassins versants français colonisés par l'espèce.

Sur l'Adour le constat est identique. Son aire de répartition correspondait autrefois à toute la partie amont du site (en amont de la confluence avec la Midouze jusqu'à Barcelone du Gers) or actuellement seul 30 km dans la partie moyenne sont colonisés. Les causes de ce déclin sont :

- l'édification de nombreux barrages,
- l'érosion régressive,
- l'extraction de granulats en lit mineur.





### Exigences écologiques

La Grande alose va coloniser la partie amont du site natura 2000 « Adour » (zones de pontes et de développement des alosons) car ce secteur présente les caractéristiques requises à la réalisation de la partie fluviale de son cycle biologique.

Ses exigences écologiques vont être de deux types :

- sites de reproduction de qualité (bonne granulométrie et bonne courantologie),
- conditions de développement des larves et des juvéniles suffisamment bonne (débit et pollution).

### Objectifs de conservation

Permettre le franchissement des barrages.

Préservation des sites de pontes.

Restaurer la qualité des frayères.

Maintenir des débits estivaux compatibles avec la survie des alosons.

### Principes de gestion préconisés

- Rendre franchissable le barrage de Saint Maurice pour cette espèce et les autres.
- Laisser divaguer l'Adour afin de permettre son réengraissement naturel ou artificiel.
- Rengraisser artificiellement le lit.
- Permettre la transparence sédimentaire des ouvrages.
- Limiter les MES qui vont colmater les frayères.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, COGEPOMI, MIGRADOIR, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche,...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1103 : *Alosa fallax* Alose Feinte ou Fausse Alose

### Statut

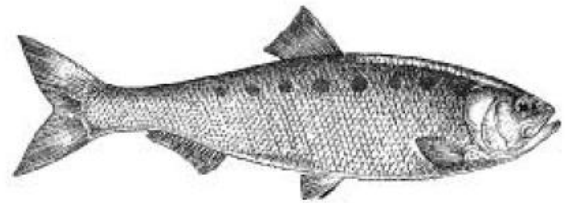
Directive Habitats : annexe II et IV  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : vulnérable

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution

Endémique des estuaires de France (Loire, Gironde, Charente, Adour et Nive)



Dessin cahier habitats 1103

### Caractères biologiques

L'alse Feinte appartient au groupe des Harengs. Elle possède un corps fusiforme légèrement comprimé latéralement.

Elle mesure entre 30 et 40 cm pour un poids allant de 0,5 à 1,5 kg.

L'alse Feinte est un poisson migrateur dit anadrome. Elle remonte certains fleuves français pour aller s'y reproduire. Les juvéniles vont, quelques mois après leur naissance, dévaler vers l'océan pour finir d'accomplir leur croissance.

### Etat des populations

Etat inconnu car très peu étudié en raison de son intérêt socio-économique assez faible. Il est plus difficile de tirer un constat sur l'état des populations mais il est possible d'estimer que cette espèce est aussi en régression au vu des pressions subies par le milieu aquatique.

### Exigences écologiques

L'alse feinte va coloniser la partie moyenne du site natura 2000 « Adour » (zones de pontes et de développement des alosons) car ce secteur présente les caractéristiques requises à la réalisation de la partie fluviale de son cycle biologique. Ses exigences écologiques vont être de deux types :

- sites de reproduction de qualité (bonne granulométrie et bonne courantologie),
- conditions de développement des larves et des juvéniles suffisamment bonne (débit et pollution).

### Objectifs de conservation



Permettre le franchissement des barrages.

Restaurer la qualité des frayères.

Maintenir des débits estivaux compatibles avec la survie des alosons.

Préservation des sites de pontes.

Etudier plus finement cette espèce afin de voir sa dynamique.

### Principes de gestion préconisés

- Laisser divaguer l'Adour afin de permettre son rengraisement naturel et artificiel.
- Rengraisser artificiellement le lit.
- Permettre la transparence sédimentaire des barrages.
- Limiter les MES qui vont colmater les frayères.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, COGEPOMI, MIGRADOUR, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche,...







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1106 *Salmo salar* Saumon Atlantique

### Statut

Directive Habitats : annexe II et IV  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : vulnérable

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution

Grands fleuves de France (Loire, Garonne, Adour)



Photo Charmie, ONEMA

### Caractères biologiques

Le saumon atlantique adulte est un poisson qui présente un corps fuselé avec un dos de couleur grise plus ou moins bleuté, des flancs argentés ponctués de quelques points noirs et un ventre blanc nacré. Il peut mesurer de 50 cm jusqu'à 130 cm pour un poids pouvant aller de 1 à 30 kg quand il se présente dans les estuaires.

### Etat des populations

Les populations se sont effondrées en raison de l'édification de nombreux barrages.

### Exigences écologiques

Qualité de l'eau et continuité écologique, le Saumon transite par l'estuaire de l'Adour.

### Objectifs de conservation

Maintien de la continuité écologique entre l'Adour et les Gaves  
Maintien de la qualité de l'eau estuarienne

### Principes de gestion préconisés

Non concerné (zone de transit)

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, COGEPOMI, MIGRADOUR, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche, Collectivités...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1129 : *Chondrostoma toxostoma* Toxostome, Soffie

### Statut

Directive Habitats : annexe II  
Protection nationale : arrêté du 08/12/1988  
Convention de Berne : annexe III  
Liste rouge nationale : quasi menacé

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard  
avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du  
*Callitricho-Batrachion*

### Distribution

Cours d'eau bien oxygénés



### Caractères biologiques

Le toxostome possède un corps fuselé et peut mesurer de 15 à 25 cm de long pour un poids allant de 50 à 350 g. Sa tête conique se termine par un museau court, avec une petite bouche à lèvres cornées, arquée en fer à cheval. C'est un poisson grégaire.

Il se reproduit de mars à mai sur les petits affluents où ils vont chercher les zones à fort courant.

### Etat des populations

Les populations autrefois très importantes sur l'Adour se sont effondrées. Il ne reste plus que quelques individus.

### Exigences écologiques

Bonne connexion avec les affluents.

### Objectifs de conservation

Améliorer la connexion avec les affluents.

Améliorer la qualité et la quantité d'eau estivale sur l'Adour et les affluents.

Limiter les Matières En Suspension qui vont combler les zones de pontes.

Permettre le réengraissement du lit (naturel et artificiel).

### Principes de gestion préconisés

Reconnexion des annexes hydrauliques

Appuyer les préconisations du SAGE en matière de qualité et de quantité de l'eau

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Institution Adour, ONEMA, syndicats de rivière, Fédération de Pêche, Collectivités...





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1134 *Rhodeus sericeus ssp. amarus* Bouvière

### Statut

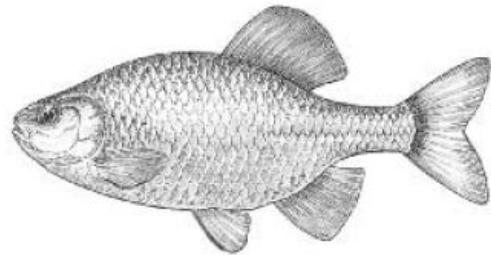
Directive Habitats : annexe II

### Habitat

Estuaires, Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

### Distribution

Présente sur les bassins versants de la Loire, du Rhin, du Rhône de la seine et de la Garonne



Dessin cahier habitats 1134

### Caractères biologiques

Petit poisson mesurant jusqu'à 80mm pour un poids de 10 à 20 g. Il possède un corps haut et comprimé latéralement. Sa coloration est grise-verdâtre sur le dos, ses flancs sont argentés et son ventre jaunâtre. La coloration du mâle devient irisée rose-violacé.

Cette espèce, grégaire, vit sur les fonds sableux ou limoneux. Le régime alimentaire de l'espèce est phytophage (algues vertes, algues filamenteuses et diatomées).

La reproduction de la bouvière a lieu entre les mois d'avril et août quand la température de l'eau atteint les 15 à 21°C. La femelle dépose les œufs par l'intermédiaire d'un tube (ovipositeur) dans le siphon d'un bivalve (moule genre *Unio* ou *Anodonta*). Cette reproduction est qualifiée de reproduction ostracophile. La présence de la bouvière est donc directement liée à celle des mollusques bivalves.

### Etat des populations

Sur l'Adour les populations sont jeunes, car l'espèce est contactée depuis peu. La bouvière semble en expansion sur le bassin versant. Elle actuellement est surtout présente sur la partie amont à moyenne du site.

### Exigences écologiques

Présence de l'hôte = moule du genre *Unio* ou *Anodonta*.

Elle vie dans les eaux stagnantes à peu courantes (amont de seuil et annexes hydrauliques).

### Objectifs de conservation

Améliorer la connaissance sur les hôtes de ponte et leur préservation. Garder des habitats favorables à l'espèce (annexes hydrauliques).





**INSTITUTION ADOUR**  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

### Principes de gestion préconisés

Préservation et restauration des annexes hydrauliques dans la partie amont du site Natura 2000.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicat de Rivière, AAPPMA, FDAAPPMA, ...







Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

## 1041 *Oxygastra curtisii* Cordulie à corps fin

### Statut

Directive Habitats : annexe II et IV DH

Convention de Berne : annexe II

Liste rouge mondiale : vulnérable

Liste rouge nationale : vulnérable

Protection nationale : arrêté du 23/07/1993

### Distribution

Assez fréquente dans le sud-ouest du pays ; présente à Bordères ; Données insuffisantes sur reste du site

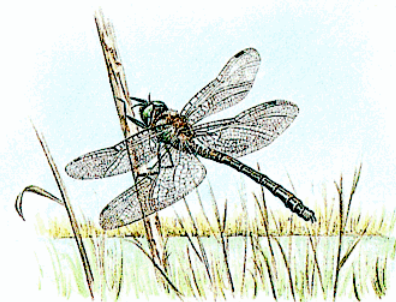
### Habitats d'intérêt communautaire

91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

Insectes, Odonates, Corduliides



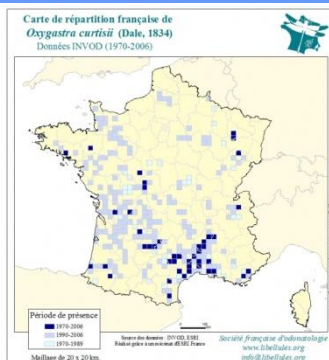
Dessin de François Guiol, extrait de *Inventaire de la faune menacée en France*, Nathan-MNHN, Paris, 1994

### Caractères biologiques

La cordulie à corps fin est une libellule teintée de vert métallique, de taille moyenne et de forme trapue. L'abdomen cylindrique et allongé d'environ 33 à 39 mm est noirâtre avec des marques jaunes.

La période de vol s'étale mai à août. Les femelles pondent seules, en vol, dans les eaux calmes des recoins de berge. La larve est petite et trapue ; le cycle de développement est de 2 à 3 ans.

### Répartition et état des populations



C'est une espèce de l'Europe occidentale et méridionale, surtout en France et dans la péninsule ibérique. En France, l'espèce est surtout répandue dans le sud et le Massif Central, où elle occupe la grande majorité des cours d'eau dont les caractéristiques répondent à ses exigences écologiques.

Sur le site Natura 2000 « L'Adour », l'espèce a été localisée sur le site de Bordères. Considérant la diversité des habitats aquatiques et terrestres fréquentés par la Cordulie, elle est potentiellement présente sur l'ensemble du site.

Carte : répartition de la Cordulie à corps fin, Société française d'odonatologie, 1970-2006







## Exigences écologiques

Cette libellule est liée aux eaux faiblement courantes à fond vaseux ou limoneux. Les rivières larges et les fleuves de plaines constituent son habitat typique, en particulier s'ils sont ombragés et pourvus d'une végétation riveraine en contact direct avec la surface de l'eau. Une ripisylve dense, notamment d'aulnes, semble être un facteur primordial pour l'espèce.

Les larves peuvent aussi se développer dans les canaux, lacs ou plans d'eau résultant de l'ancienne exploitation de carrières. Par ailleurs, les jeunes adultes quittent le milieu aquatique durant une dizaine de jours et se tiennent dans des allées, lisières, chemins, friches bien ensoleillées et abritées.

En France, l'espèce ne semble pas encore très menacée dans l'Ouest et le Sud du pays malgré la dégradation de ses habitats préférentiels, du fait de ses capacités d'acclimatation dans des pièces d'eau notamment d'origine anthropiques qui peuvent alors constituer des milieux de substitution. Néanmoins les modifications répétées portées au cours d'eau de plaine peuvent s'avérer très néfastes. Le recalibrage, le curage, l'aménagement, le déboisement ou le surentretien des berges, la pollution des eaux, et le batillage (vague des bateaux) risquent de diminuer les populations.

## Objectifs de conservation

Approfondir les connaissances sur l'espèce et sa répartition sur le site. Les mesures de restauration des effectifs passent par l'amélioration de la qualité des eaux et par la préservation des boisements et de la végétation rivulaires.

## Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation. Sur le reste du site sa situation doit être précisée afin de pouvoir définir une stratégie conservatoire appropriée.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière  
Institution Adour  
Conseil général des Landes





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1044 *Coenagrion mercuriale* Agrion de Mercure

### Statut

Directive Habitats : annexe II  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : vulnérable  
Liste rouge nationale : en danger  
Protection nationale : arrêté du 22/07/1993

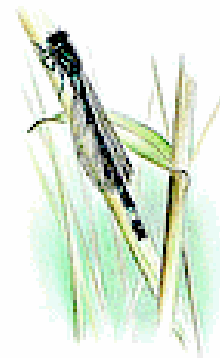
### Distribution

Bien répandu en France et en Europe. Présent à Bordères ; données insuffisantes sur le reste du site

### Habitats d'intérêt communautaire

91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*  
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*  
3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

Insectes, Odonates, Coenagrionides



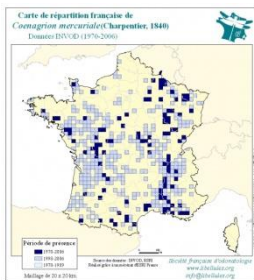
Dessin de François Guiol,  
extrait de *Inventaire de la faune menacée en France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1994

### Caractères biologiques

L'agrion de Mercure est une libellule d'environ 30 à 35 mm de long. L'abdomen fin, cylindrique et allongé est bleu ciel avec un dessin en forme de tête de taureau (Mercure) chez le mâle ; celui de la femelle est presque entièrement noir teinté de bronze.

Le vol des imagos s'étend d'avril à août. La ponte s'effectue dans les plantes aquatiques ou de bordure ; l'éclosion a lieu quelques semaines après. La larve est grêle et allongée et son développement dure environ 2 ans.

### Répartitions et état des populations



L'agrion de mercure est largement répandu en Europe occidentale et en Afrique du nord, mais sa régression est constatée dans de nombreux pays. En France, les populations sont réparties sur une grande partie du territoire mais de manière inégale. Sur l'Adour, l'espèce est mentionnée sur le site de Bordères et dans la ZSC connexe « Barthes de l'Adour », mais n'a pas fait l'objet de prospections particulières.

Carte : répartition de l'Agrion de Mercure, Société française d'odonatologie, 1970-2006





## Exigences écologiques

Cette libellule est liée aux milieux aquatiques ensoleillés, aux eaux oligotrophes peu profondes, bien oxygénées et pourvues d'une végétation abondante. La vase et la végétation aquatique servent de refuge aux larves, et les prairies hautes, mégaphorbiaies et friches herbacées le long des berges jouent un rôle important pour les adultes.

Le déclin actuel de l'espèce dans de nombreux pays d'Europe est dû principalement :

- à la disparition et la modification de ses habitats : aménagements ou gestion inadaptée des cours d'eau et des berges, agriculture intensive des parcelles riveraines, fermeture par les ligneux ;
- à la dégradation de la qualité et de la quantité de l'eau : eutrophisation, assèchs estivaux.

## Objectifs de conservation

Approfondir les connaissances de l'espèce et de sa répartition sur le site afin d'affiner les propositions de gestion.

Les mesures de maintien ou de restauration des effectifs passent par l'amélioration de la qualité des eaux et de la dynamique fluviale et par la préservation des berges et de leur végétation.

## Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation.

Sur le reste du site sa situation doit être précisée afin de pouvoir définir une stratégie conservatoire appropriée, comme un entretien doux et régulier de la végétation rivulaire ou l'éclaircissement de la ripisylve dans les secteurs favorables.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Conseil général des Landes

Syndicats de rivière

Institution Adour





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1046 *Gomphus Graslinii***  
**Gomphe de Graslin**

**Statut**

Directive Habitats : annexe II et IV  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : vulnérable  
Liste rouge nationale : vulnérable  
Protection nationale : arrêté du 23/04/2007

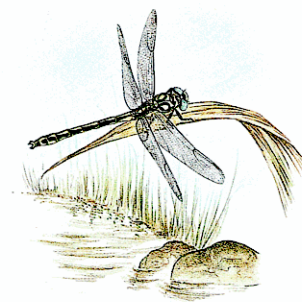
**Distribution**

Espagne et sud-ouest de la France ; présent à Bordères ;  
données insuffisantes sur le reste du site

**Habitats d'intérêt communautaire**

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec  
végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*  
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude

Insectes, Odonates, Gomphides



*dessin de François Guiol, extrait de  
Inventaire de la faune menacée en France,  
Nathan-MNHN, Paris, 1994.*

**Caractères biologiques**

Le gomphe de Graslin est une libellule des cours d'eau calme, d'environ 6 cm. Son corps est jaune avec des dessins noirs et une étendue de jaune caractéristique sur les pattes. Le mâle est plus coloré que la femelle.

Le cycle de développement est de 3-4 ans ; l'adulte qui émerge de juin à juillet termine son existence à la fin de l'été. L'accouplement se forme en vol mais le couple se pose rapidement, et la femelle pont seule en tapant son abdomen dans l'eau. La larve trapue et relativement aplatie se tient enfouie à la surface des sédiments et se nourrit de micro-invertébrés. L'adulte consomme des petits insectes volants.

**Répartition et état des populations**

Cette espèce endémique de l'extrême ouest de l'Europe se rencontre dans la péninsule Ibérique et le grand sud-ouest de la France. Sur le site, il est signalé dans le plan de gestion du site ENS de Bordères, et reste à prospecter sur le reste du site.





## Exigences écologiques

Le gomphe de Graslin affectionne les cours d'eau de plaine bien ensoleillés, aux eaux claires et bien oxygénées, assez profonds, avec une végétation aquatique et rivulaire abondante.

Les larves aquatiques sont enfouies dans les secteurs peu profonds et abrités des courants violents. Les jeunes adultes partent parfois à grande distance du lieu de ponte, essentiellement dans les prairies alluviales, puis reviennent à la rivière une fois matures.

Il est donc sensible à l'altération de la qualité de l'eau, et à la destruction de ses habitats lors du curage, de la fauche de la végétation rivulaire, ou de la mise en culture des prairies alluviales. Le batillage dû à la trop grande vitesse de certains bateaux ou véhicules nautiques peut emporter les insectes en cours d'émergence sur les berges.

## Objectifs de conservation

Approfondir les connaissances sur l'espèce et sa répartition sur le site. Les mesures de restauration éventuelle des effectifs passent par l'amélioration de la qualité des eaux et par la préservation de la végétation rivulaires, et adapter les travaux à la sensibilité de l'espèce.

## Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation. Sur le reste du site sa situation doit être précisée afin d'affiner les préconisations de gestion :

- préserver la qualité et la ressource en eau
- préserver la végétation rivulaire
- maintenir les prairies alluviales

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière  
Institution Adour  
Conseil général des Landes







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1060 *Thersamolycaena dispar***  
**Cuivré des marais**

**Statut**

Directive Habitats : annexe II et IV  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : faible risque  
Liste rouge nationale : en danger  
Protection nationale : arrêté du 23/04/2007

**Distribution**

Espèce signalée à Bordères et Gousse ; données insuffisantes sur le reste du site.

**Habitats d'intérêt communautaire**

3270 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri p.p.* et du *Bidention p.p.*  
6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Insectes,  
Lépidoptères,

Lycaenides



Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de  
*Inventaire de la faune menacée en France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1994

**Caractères biologiques**

Ce papillon tire son nom de sa couleur orange cuivrée ; l'aile antérieure bordée de noir a une envergure de 15 à 20 mm, alors que les ailes postérieures ont le dessous gris pâle bleuté avec des points noirs et une large bande orange. Son cycle de développement court sur un an.

La période de vol s'étale sur deux générations entre avril et septembre. L'adulte est floricole. Les mâles sont territoriaux et se tiennent sur le sommet d'une plante. Les femelles pondent des œufs caractéristiques gris très clair le plus souvent isolément sur la face supérieure des feuilles. La chenille est jaune-vert, et mesure au maximum 25 mm ; elle se nourrit sur les oseilles sauvages.

**Répartition et état des populations**

C'est une espèce paléarctique dont l'aire de répartition est morcelée depuis la France jusqu'à l'est de l'Asie. L'espèce est bien présente dans le pays, mais considérée comme menacée dans le sud-ouest, car le nombre de localités où l'espèce est présente diminue fortement depuis plusieurs années.

Sur l'Adour, elle est mentionnée dans le plan de gestion de Bordères, et des effectifs sont à rechercher dans les habitats potentiels du reste du site.





### Exigences écologiques

L'espèce se rencontre principalement en plaine dans des prairies humides les marais et les mégaphorbiaies où sont présentes les plantes-hôtes de la chenille : les oseilles (*rumex sp.*). Les milieux doivent être ouverts et ensoleillés. Durant la diapause hivernale, les chenilles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.

Le cuivré des marais est globalement moins menacé que d'autres espèces de lépidoptères liées aux zones humides car les adultes peuvent s'éloigner de plusieurs kilomètres de leur lieu d'origine ce qui leur permet de coloniser de nouveaux biotopes.

Néanmoins, la disparition et l'altération des zones humides, le surpâturage et l'eutrophisation des milieux, les plantations de ligneux ou un traitement inadapté des habitats rivulaires lui sont préjudiciables.

### Objectifs de conservation

Améliorer la connaissance de l'espèce et des lépidoptères en général sur le site

Proposer une gestion adaptée des habitats ouverts et préserver le caractère inondable des zones humides et leur fonctionnement hydrologique

### Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation. Sur le reste du site, cartographier l'espèce afin d'affiner les propositions de gestion localisées telles que le pâturage extensif des prairies.

Adapter les méthodes et périodes d'entretien des berges au cycle de développement de l'espèce.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière

Institution Adour





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1065 *Euphydryas aurinia***  
**Damier de la succise**

**Statut**

Directive Habitats : annexe II

Convention de Berne : annexe II

Liste rouge nationale : vulnérable / en danger

Protection nationale : arrêté du 22/07/1993

**Distribution**

Réparti dans toute la France et l'Europe. Présent à Bordères ; données insuffisantes sur le reste du site

**Habitat d'intérêt communautaire**

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude

Insectes, Lépidoptères nymphalidés



*Dessin de Gilbert Hodebert, extrait de  
Inventaire de la faune menacée en France,  
Nathan-MNHN, Paris, 1994*

**Caractères biologiques**

Ce petit papillon diurne est de couleur fauve chamarré, avec une série caractéristique de points noirs sur la bande postmédiane orange des ailes postérieures. L'envergure de l'aile antérieure est de 15 à 21 mm. On peut observer les adultes pendant un mois entre avril à juillet ; ils ne volent que si le temps est ensoleillé et butinent des fleurs variées.

Les œufs jaunes brillant sont pondus en paquets au revers des feuilles de la plante hôte, et brunissent rapidement à l'approche de l'éclosion. Les chenilles sont noires et couvertes d'une dense pilosité ; elles se nourrissent des feuilles de certaines plantes nourricières, en particulier la Succise des prés, les scabieuses, les plantains.

**Répartition et état des populations**

Ce papillon vit sur une grande partie de l'Europe, de l'Asie tempérée et du Maghreb, et sur l'ensemble du territoire français. L'espèce est mentionnée sur le site de Bordères et en bordure du site dans les barthes de l'Adour. Un inventaire spécifique reste à mener sur l'Adour

**Exigences écologiques**

Le Damier de la Succise fréquente des habitats très variés jusqu'à 2500 mètres d'altitude : prairies sèches ou humides, landes et tourbières, friches agricoles anciennes et pelouses sèches, bordure de route forestière sur les larges accotements en herbe, dans des zones ensoleillées et richement fleuries au printemps.

La disparition et la fragmentation des zones humides, l'amendement des prairies, et la fauche pendant la période de développement larvaire sont des facteurs susceptibles de fragiliser l'espèce.





# INSTITUTION ADOUR

Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

## Objectifs de conservation

Le maintien de milieux ouverts divers, en particulier des prairies pâturées, et avec une gestion adaptée permet de conserver l'espèce.

## Principes de gestion préconisés

Inventorier et cartographier les populations de l'espèce sur le site Natura 2000 afin d'affiner les propositions de gestion :

Favoriser les zones de prairies sans apport de fertilisant, sans drainage et avec une gestion adaptée : fauche tardive ou pâturage extensif avec des bovins.

Maintenir les autres milieux ouverts du site avec des périodes de fauche en fonction du cycle de l'espèce.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière  
Conseil général des Landes  
Institution Adour  
Exploitants agricoles





Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

## 1079 *Cerambyx cerdo* Grand capricorne

### Statut

Directive Habitats : annexe II et IV

Convention de Berne : annexe II

Liste rouge mondiale : vulnérable

Liste rouge nationale : statut indéterminé

Protection nationale : arrêté du 22/07/1993

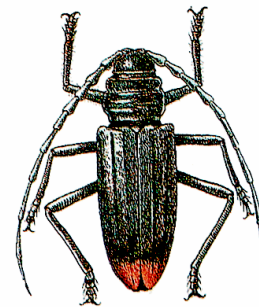
### Distribution

Bien représenté en Aquitaine ; présent à Bordères et Onard ; données insuffisantes sur le reste du site.

### Habitats d'intérêt communautaire

91F0 : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

Insectes, Coléoptères, Cérambycides



dessin de François Guiol, extrait de  
*Inventaire de la faune menacée en France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1994.

### Caractères biologiques

C'est l'un des plus grands longicornes de France : la taille des adultes varie de 24 à 55 mm. Le corps est de couleur noire, brillant, avec l'extrémité des élytres brun-rouge. Les antennes dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle et atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen chez la femelle

Le développement de l'espèce s'échelonne sur trois ans. La ponte s'effectue de juin à septembre. Les œufs blancs, presque cylindriques sont déposés isolément dans les anfractuosités et les blessures des arbres, principalement des chênes. Les larves sont xylophages, de 6,5 à 9 cm, avec le thorax très large par rapport à l'abdomen. Les Nymphes blanchâtre noircissent au cours de la métamorphose. Les adultes restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver.

La période de vol est de juin à septembre, avec une activité crépusculaire et nocturne. Ils s'alimentent de sève et de fruits mûrs. Pendant la journée, ils se réfugient sous l'écorce ou dans les cavités des arbres.

### Répartition et état des populations

L'aire de répartition du grand Capricorne s'étend sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. C'est une espèce principalement méridionale, très commune dans le sud de la France, en Espagne et en Italie ; elle se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord de la France et de l'Europe.

L'espèce est mentionnée sur le site de Bordères et en bordure du site dans les chênaies des barthes de l'Adour. En l'absence de prospection spécifique, il est potentiellement présent sur l'ensemble des habitats forestiers du site.







## Exigences écologiques

L'ensemble du cycle de développement de ce coléoptère est étroitement lié aux vieux chênes. La régression des populations dans le nord de l'Europe semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels à forte densité de vieux chênes, mais les populations ne sont pas menacées dans le sud du pays.

## Objectifs de conservation

le maintien de vieux chênes sénescents dans toute l'aire de répartition de l'espèce est bénéfique à un cortège de coléoptères saproxyliques (champignons et invertébrés notamment), souvent dépendants de ce xylophage pionnier. Dans les régions du sud de la France, il est considéré comme un ravageur des forêts de chênes. La lutte par insecticides dans les galeries larvaires pose d'autre part un problème réglementaire pour cette espèce protégée.

## Principes de gestion préconisés

Des inventaires de l'espèce seraient à effectuer, et un travail d'investigation sur l'ensemble des insectes saproxylophages pourrait être mis en œuvre sur le site.

Dans les massifs forestiers, mettre en place des îlots de vieillissement, et favoriser le maintien des vieux chênes dans les boisements alluviaux.

Sensibiliser forestiers, élus et promeneurs à la préservation des coléoptères saproxyliques, contre l'idée reçue qu'une forêt est mal gérée lorsqu'on y laisse des arbres morts ou du bois mort au sol.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière

Institution Adour

Propriétaires et gestionnaires forestiers





Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

**1083 *Lucanus cervus***  
**Lucane cerf-volant**

**Statut**

Directive Habitats : annexe II

Convention de Berne : annexe III

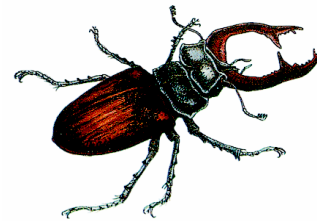
**Distribution**

Largement réparti en France et Europe ; présent à Bordères ; données insuffisantes sur le reste du site.

**Habitats d'intérêt communautaire**

91F0 : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

Insectes, Coléoptères, Lucanides



Dessin de Jean-Claude Crosson, extrait de  
*Inventaire de la faune de France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1992

**Caractères biologiques**

Le Lucane est le plus gros coléoptère d'Europe. Le corps des adultes est noirâtre, les mandibules parfois brunes, rappelant les bois de cerf. La taille varie de 35 à 85 mm pour le mâle et de 20 à 50 mm pour la femelle, dont les mandibules sont noires et plus courtes.

Le lucane a une activité crépusculaire et nocturne en été de juin à août, pendant sa période de reproduction. Son vol est lourd et bruyant, en position presque verticale. Les œufs sont pondus dans la terre, à proximité de souches ou de vieux arbres. La larve blanche, pouvant atteindre 10cm, accomplit son cycle de développement en 5 ans environ.

**Répartition et état des populations**

Largement répandue en Europe, cette espèce semble néanmoins en régression au nord de son aire de répartition.

Sur l'Adour, les données existantes sont insuffisantes pour permettre d'appréhender de manière quantifiée l'abondance, la répartition des populations et leur évolution. L'espèce est mentionnée sur le site de Bordères et dans le secteur des Barthes de l'Adour. Considérant l'écologie de l'espèce, l'ensemble des habitats forestiers du site est susceptible de l'abriter.

**Exigences écologiques**

Les larves de lucane sont saproxylophages. Elles consomment le bois mort en voie de décomposition sur de souches ou dans le système racinaire d'arbres dépérissant. Essentiellement liés aux chênes, les lucanes peuvent être rencontrés sur un grand nombre de feuillus et plus rarement des conifères.

Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.





## Objectifs de conservation

L'espèce a besoin de souches et de bois mort pour assurer son cycle vital.  
Le maintien de boisements de feuillus avec des arbres sénescents est donc favorable à la conservation de l'espèce.  
Il est également nécessaire d'améliorer la connaissance de l'espèce et plus généralement des insectes du site.

## Principes de gestion préconisés

conserver les vieux arbres pour les larves, et laisser vieillir des arbres à faible valeur économique  
Maintenir les ripisylves en privilégiant l'élagage à la coupe en cas de problème de sécurité  
Limiter le développement des peupleraies  
Eviter l'utilisation d'insecticides

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière  
Institution Adour  
Communes  
ONF





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

**1220 *Emys orbicularis***  
**Cistude d'Europe, tortue boueuse**

**Statut**

Directive Habitats : annexe II et IV

Convention de Berne : annexe II

Liste rouge mondiale : quasi menacée

Liste rouge nationale : vulnérable

Protection nationale : arrêté du 19 novembre 2007

**Distribution**

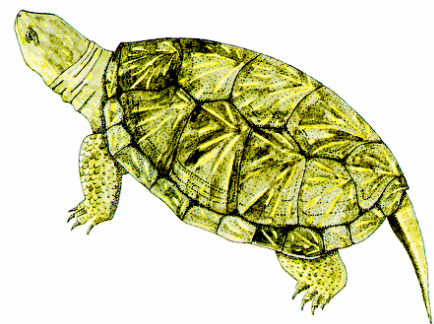
Espèce méditerranéenne et d'Europe centrale bien représentée en Aquitaine. Présente sur le site de Bordères et à Aire-sur-Adour ; données insuffisantes sur le reste du site

**Habitats d'intérêt communautaire**

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoëto-Nanojuncetea*

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Reptiles, Chéloniens, Emydés



Dessin de Virginie Calviac, extrait de  
*Inventaire de la faune de France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1992

**Caractères biologiques**

C'est une tortue aquatique de couleur brun à noir ponctué de stries jaunes sur le corps, à carapace ovale, aplatie et pesant de 400 à 800 g pour une taille moyenne de 10 à 20 cm. Les pattes sont palmées avec de fortes griffes ; la queue est longue et fine. Les yeux des femelles sont jaunes alors que ceux des mâles sont rouges. Carnivore et charognarde, elle consomme principalement mollusques, insectes aquatiques, vers, poissons et amphibiens.

D'activité principalement diurne, elle hiberne d'octobre à mars le plus souvent dans la vase. Les accouplements ont lieu dans l'eau de mai à juillet, et les jeunes naissent en octobre. Sa longévité est d'une cinquantaine d'années, mais les œufs et les juvéniles sont des proies fréquentes pour de nombreux animaux.

**Répartition et état des populations**

Espèce méditerranéenne et d'Europe centrale, la cistude est encore bien présente sur le continent, bien qu'elle ait subi une très forte régression. En France il ne reste que quelques foyers de populations très isolés les uns des autres : les plus grosses populations se situent dans les régions Aquitaine, Centre et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Espèce des milieux aquatiques doux, stagnants ou à faible courant, elle est mentionnée sur le site de Bordères et à Aire-sur-Adour. D'autres secteurs sont susceptibles d'accueillir l'espèce et nécessitent des prospections approfondies.





## Exigences écologiques

La Cistude vit dans les zones humides aux eaux douces, calmes et souvent peu profondes : étangs, canaux, cours d'eau, mares, les marais d'eau douce ou saumâtre, gravières abandonnées, roselières.... Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique où elle chasse, ainsi que des supports émergés pour se chauffer : tronc d'arbre, branche basse, berge,... Farouche et discrète, elle plonge au moindre dérangement ; elle passe la nuit dans l'eau, immobile, pattes et tête pendantes. Elle est sédentaire mais peut migrer vers un autre point d'eau situé à plusieurs centaines de mètres. Des milieux terrestres non inondables et bien exposés sont également recherchés en périphérie des milieux aquatiques pour la ponte : prairies, landes, bords de chemin,....

Les menaces pesant sur l'état de conservation de la Cistude sur le site Naura 2000 « L'Adour » restent à préciser, les populations étant mal connues. De nombreux facteurs sont à l'origine de sa régression ailleurs, en particulier :

- La destruction et dégradation des zones humides, la rectification et la canalisation des cours d'eau,
- L'altération de la qualité et de la ressource en eau,
- L'aménagement ou la gestion inadaptée de ses habitats : berges, plans d'eau, prairies,
- Les captures illégales par des particuliers, les collisions routières, les dérangements répétés,
- La prédation ou la compétition probable avec d'autres espèces,
- Plus rarement, la pêche aux engins pouvant occasionner captures et noyades.

## Objectifs de conservation

Maintenir et/ou restaurer les milieux aquatiques et rivulaires ainsi que les sites de ponte

Conservier les mosaïques d'habitat pour favoriser les échanges entre les populations

Préserver la tranquillité des animaux (ponte, insolation,...)

Tenir compte de l'espèce lors des interventions de ses milieux

Mieux connaître et faire connaître l'espèce sur le site

## Principes de gestion préconisés

Inventorier et cartographier les populations du site pour proposer des mesures de gestion localisées telles que :

- Eviter le surentretien des berges et plans d'eau (végétation, embâcles ...), ainsi que les aménagements lourds
- Sensibiliser et informer les acteurs et éventuellement limiter l'accès au public dans les secteurs identifiés
- Au niveau des zones de ponte, maintenir une végétation rase par pâturage ou fauche

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

ville d'Aire-sur-Adour

Syndicats de rivière

Institution Adour







Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1308 *Barbastella barbastellus* Barbastelle

### Statut

Directive Habitats : annexe II et IV

Convention de Berne : annexe II

Liste rouge mondiale : vulnérable

Liste rouge nationale : vulnérable

Protection nationale : arrêté du 17/04/1981

### Distribution

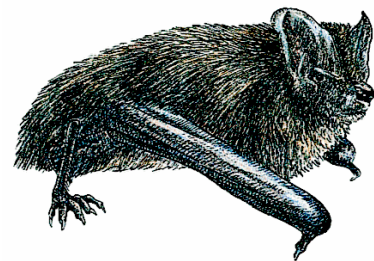
Régulièrement contactée en Aquitaine. Présente à Bordères ;  
Données insuffisantes sur le reste du site

### Habitats d'intérêt communautaire du site

91E0\* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

91F0 : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*,  
*Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

Mammifères, Chiroptères, Vespertilionidés



Dessin de Jeane Montano-Meunier, extrait de  
*Inventaire de la faune de France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1992.

### Caractères biologiques

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, d'envergure d'environ 26 cm. La face noirâtre est caractéristique, avec un museau aplati et des oreilles larges, soudées à la base sur le front. Le pelage est noirâtre, long et soyeux. Sa longévité maximale est de 23 ans.

L'espèce est généralement solitaire durant l'hibernation et les colonies ne semblent se rassembler qu'au printemps. Les jeunes naissent généralement mi-juin.

### Répartition et état des populations

La Barbastelle est présente dans une grande partie de l'Europe, mais subit un déclin général depuis le milieu du 20ème siècle. Elle est menacée d'extinction dans le nord de la France, et les données évolutives manquent dans le reste du pays.

En Aquitaine, elle est régulièrement contactée en petits nombres, notamment sur le site ENS de Bordères à l'intérieur du périmètre Natura 2000.





## Exigences écologiques

C'est une espèce typique des forêts mixtes âgées à strates buissonnantes où elle chasse, mais en léthargie hivernale et en période de reproduction, les animaux peuvent occuper des sites très variés. D'une façon générale, les peuplements forestiers jeunes, les monocultures de résineux exploitées intensivement, les milieux ouverts et les zones urbaines sont évitées.

Elle possède un régime des plus spécialisés chez les chiroptères : elle se nourrit de petits insectes tendres en particulier les micro-papillons. Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile.

Les facteurs défavorables à la conservation de l'espèce concernent principalement :

- la modification de ses habitats d'alimentation : monocultures intensives, destruction des linéaires boisés ;
- la régression de ses proies (traitements phytosanitaires, développement rural de l'éclairage public,...)

## Objectifs de conservation

Mieux connaître l'espèce sur le site afin d'affiner les propositions de gestion :

- maintenir ses habitats par le biais d'une gestion adaptée des forêts et ripisylves ;
- préserver la ressource trophique en évitant les traitements chimiques non sélectifs.

## Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation.

Sur le reste du site sa situation doit être précisée afin de pouvoir définir une stratégie conservatoire appropriée, en particulier dans les zones forestières : maintien d'une végétation buissonnante, des arbres creux,... Par ailleurs les travaux et la gestion doivent être adaptés aux particularités de l'espèce.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière  
Institution Adour  
Conseil général des Landes





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1310 *Miniopterus schreibersi* Minioptère de Schreibers

### Statut

Directive « Habitats », annexe II et IV  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : vulnérable  
Liste rouge nationale : vulnérable  
Protection nationale : arrêté du 17/04/1981

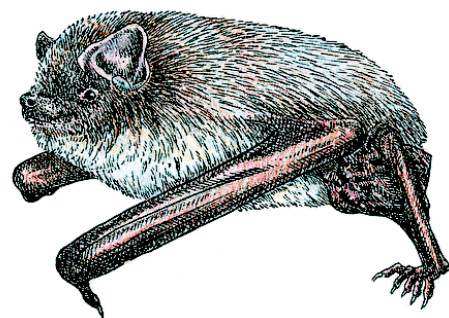
### Distribution

Du Portugal au Japon. Contactée à Bordères ; données insuffisantes sur le reste du site

### Habitat potentiels

91E0\* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*  
91F0 : Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves

Mammifères, Chiroptères, Vespertilionidés



Dessin de Jeane Montano-Meunier, extrait de  
*Inventaire de la faune de France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1992

### Caractères biologiques

Cette chauve-souris cavernicole de taille moyenne a une envergure d'une trentaine de cm pour un poids de 9 à 16 g. Le pelage est gris-brun avec des zones plus claires sur le ventre et le museau. Les oreilles courtes et triangulaires sont très écartées et le front est bombé. La mise bas se déroule en juin. La longévité maximale est de 19 ans.

### Répartition et état des populations

Le minioptère de Schreibers possède une aire de répartition s'étendant du Portugal au Japon, et plutôt méditerranéenne en Europe. En France, l'espèce est répandue dans la moitié sud du pays avec de grandes disparités en termes de densité. En Aquitaine, il est régulièrement contacté en petits nombres, notamment sur le site de Bordères à l'intérieur du périmètre Natura 2000. Une prospection des populations de chiroptères sur le site est nécessaire afin de compléter ces connaissances.

### Exigences écologiques

C'est une espèce strictement cavernicole, et étroitement dépendante d'un nombre limité de refuges, en particulier en période hivernale. Les terrains de chasse se trouvent dans les bois et lisières forestières, ainsi que dans quelques milieux ouverts. Elle semble se nourrir principalement de lépidoptères, ainsi que d'autres invertébrés : larves, araignées, constituant un régime alimentaire très spécialisé.





# INSTITUTION ADOUR

Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Malgré l'absence de données suffisantes pour appréhender l'état de la population sur le site, certains facteurs comme la disparition ou la dégradation de leurs habitats (cavités, boisements) ou de leurs proies (traitements phytosanitaires, développement de l'éclairage public en milieu rural,...) sont défavorables à sa conservation.

## Objectifs de conservation

Mieux connaître l'espèce sur le site afin d'affiner les objectifs de conservation :

- encourager une gestion des zones boisées tenant compte des particularités de l'espèce
- préserver les accès aux cavités identifiés
- Éviter les traitements chimiques non sélectifs dans les zones identifiées

## Principes de gestion préconisés

L'Espace Naturel Sensible de Bordères est doté d'un plan de gestion dont l'application devrait permettre de maintenir l'espèce et son habitat dans un bon état de conservation.

Sur le reste du site sa situation doit être précisée afin de pouvoir définir une stratégie conservatoire localisée.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Syndicats de rivière

Institution Adour

Conseil général des Landes

ONF et communes forestières





Site Natura 2000 « L'Adour » FR7200724

## 1355 *Lutra lutra* Loutre d'Europe

### Statut

Directive Habitat annexe II et IV  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : menacée d'extinction  
Liste rouge nationale : en danger  
Protection nationale : arrêté du 17/04/1981

### Distribution

presque totalité de l'Europe et du Maghreb, et en France, la façade atlantique et le Massif Central.

### Habitat d'intérêt communautaire du site

3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*  
6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin  
91E0\* Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*  
91F0 Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves  
1130 Estuaires

Mammifères, Carnivores, Mustéolidés



dessin de Jean Chevallier, extrait de  
*Inventaire de la faune de France*,  
Nathan-MNHN, Paris, 1992

### Caractères biologiques

La loutre est l'un des plus grands mustéolidés d'Europe : 70 à 90 cm pour le corps et 30 à 45 cm pour la queue, pour un poids moyen compris entre 5 et 12 kg. Le pelage dense est marron foncé, plus clair sur la gorge, la poitrine et le ventre. Son anatomie est une bonne adaptation à son mode de vie semi-aquatique. Sa longévité dans la nature n'excède guère 5 ans.

La loutre est essentiellement nocturne et passe la plus grande partie de son temps d'activité dans l'eau en poursuivant activement les proies, majoritairement des poissons mais aussi des amphibiens, crustacés, mammifères, oiseaux et mollusques. Les gîtes diurnes sont généralement proches de l'eau.

Hormis la période d'appariement et d'élevage, les loutres vivent généralement solitaires à l'intérieur d'un vaste domaine vital. Ses épreintes dégagent une odeur de poisson mêlé de miel, très caractéristique.







## Répartition et états des populations

Les populations ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié de ce siècle. Au début du XIXème, la loutre était omniprésente sur la plupart des réseaux hydrographiques et des zones humides de France. Après une forte régression au cours du XXème siècle, des populations relativement stables et viables se confirment sur la façade atlantique et dans le massif central, et en voie de recolonisation ailleurs depuis une dizaine d'années.

Sur l'Adour, en l'absence de prospection spécifique, l'espèce a été contactée sur le site à Bordères mais le site Natura 2000 présente nombre de ses habitats préférentiels.

## Exigences écologiques

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle privilégie les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal. Son domaine vital est de 10 à 25 km de rives (jusqu'à 40 km pour les mâles), et une loutre adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour.

Si historiquement, les facteurs de déclin sont liés à son piégeage et à sa chasse, aujourd'hui, ce sont la destruction des habitats aquatiques, la raréfaction du peuplement piscicole entraînée par la pollution et l'eutrophisation de l'eau, la contamination par les biocides, les collisions routières, les captures accidentelles dans les pièges et engins de pêche et dans une moindre mesure le dérangement potentiel lié au tourisme et aux sports nautiques.

## Objectifs de conservation

Le maintien et la réinstallation de l'espèce dépend avant tout du bon état de conservation de ses habitats et de leur interconnexion, de la ressource et la qualité de l'eau et de sa prise en compte dans les activités et les aménagements. Une meilleure connaissance de la population sur le site est nécessaire pour affiner sa gestion.

## Principes de gestion préconisés

Gérer et restaurer les milieux fréquentés par l'espèce, en particulier les ripisylves et des rives à végétation dense.

Proscrire la destruction des zones humides.

Favoriser la réalisation d'aménagements de génie écologique pour les infrastructures routières.

Sensibiliser à la présence de la loutre lors du piégeage et de la pose d'engins de pêche.

Maintenir des ressources alimentaires suffisantes pour l'espèce.

Inventorier et suivre la population sur l'Adour.

## Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Conseil général

Syndicats de rivière

Fédérations de pêche et de chasse





Site Natura 2000 « l'Adour » FR7200724

## 1356 *Mustela lutreola* Vison d'Europe

### Statut

Directive Habitat annexe II et IV  
Convention de Berne : annexe II  
Liste rouge mondiale : en danger  
Liste rouge nationale : en danger  
Protection nationale : arrêté du 17/04/1981

### Distribution

Toute l'Europe, en régression rapide

### Habitat d'intérêt communautaire du site

6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin  
91E0\* Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

Mammifères, Carnivores, Mustélidés



### Caractères biologiques

Petit mammifère semi-aquatique au corps fuselé typique des mustélidés, avec une fourrure uniforme sombre brun-chocolat et un poil de bourre brun-gris. Les mâles pèsent de 700g à 1,2 kg et les femelles de 450 à 700 g. Longueur du corps : 31 à 42cm ; queue de 13 à 20 cm. Tache blanche au menton et sur la lèvre supérieure.

Animal solitaire, territorial et sédentaire. Rut en février-mars. Gestation de 43 jours et mise bas d'une seule portée entre avril et juin. Moyenne de 3 à 4 jeunes par portée. Longévité estimée à 5 ans en milieu naturel.

Régime alimentaire opportuniste : amphibiens, oiseaux, poissons, rongeurs.

Domaine vital étendu (de 1.6 à 15km de cours d'eau), et fonction de la densité d'individus.

### Répartitions et état des populations

D'Europe centrale et orientale originellement, le Vison a colonisé l'Europe occidentale mais depuis le XIXème siècle, il régresse de façon continue sur l'ensemble de sa répartition européenne : diminution de 90% en un siècle !

En France, un déclin s'opère de façon rapide et continue entre les années 1920 et 1970. Aujourd'hui, sept départements accueillent le Vison dont la répartition se cantonne au Sud-ouest, de la vallée de la Charente au Pays basque, en passant par la Dordogne et le Gers à l'ouest.

### Exigences écologiques





La présence d'eau libre et/ou de sols hydromorphes dans des habitats boisés ou ouverts, répond aux exigences écologiques de l'espèce, tant pour son gîte que pour son alimentation. Ils répondent donc aux fonctions de reproduction, et/ou d'alimentation, et/ou de refuge (gîte). Une nette préférence de l'espèce a été révélée en faveur des zones inondables voire fortement inondées.

### Objectifs de conservation

- Assurer la protection et la restauration de ses habitats,
- Poursuivre et développer les recherches en cours afin d'approfondir les connaissances relatives à ses exigences écologiques et aux causes de sa régression,
- Combattre les causes de mortalité (directes et indirectes) et les facteurs de déclin pressentis,
- Sensibiliser le public, informer les usagers des zones humides et former les gestionnaires des milieux.

### Principes de gestion préconisés

- La lutte contre la pollution des eaux, gestion conservatoire des zones humides et des berges de cours d'eau,
- L'arrêt de la lutte chimique contre les rongeurs classés nuisibles,
- Le remplacement des pièges tuants à nuisibles par des pièges cages munis d'un « trou à vision »,
- L'information et la sensibilisation des piégeurs,
- L'élimination progressive du vison d'Amérique,
- Conseils aux travaux d'infrastructures routières (passage à faune),
- La surveillance étroite des élevages de visons d'Amérique,
- La poursuite des recherches génétiques et pathologiques pour prévenir les risques sanitaires.

### Acteurs et programmes concernés par la gestion de l'habitat

Conseil général des Landes  
Syndicats de rivière  
Institution Adour



